N°37
Été 2023

EN VERT & AVEC VOUS

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

DOSSIER

L'eau, une ressource indispensable

RETOUR SUR
Jardins, jardin 18e édition

INITIATIVES JARDIN
Du bon recours aux plantes méditerranéennes

AVIS DE PRO
Phytoépuration sous les tropiques

chaque jardin compte
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Laurent Bizot,
Président de l'Union Nationale
des Entreprises du Paysage

Du bon usage de l'eau

Il n'y a pas de miracle. Pour renaturer l'espace urbain et créer des îlots de fraîcheur, il faut planter.

Et pour pérenniser les plantations, il faut arroser. Les arrêtés-sécheresse sont évidemment légitimes au vu du contexte climatique, mais sans souplesse dans les régimes de restrictions d'arrosage, ils aboutiront à la mort certaine des végétaux. Aussi faut-il continuer de faire valoir nos connaissances techniques et botaniques pour ajuster la législation en fonction des besoins, en toute cohérence. L'Unep y veille.

Épargnons à nos entreprises des injonctions contradictoires ou, pire, l'équation impossible : faire pousser sans eau des végétaux qui, pour rafraîchir les villes, doivent transpirer. Dans ce contexte de recherche de solutions, je me réjouis de l'adoption par le Gouvernement de la proposition de l'Unep, qui consiste à pouvoir arroser les arbres et arbustes plantés depuis moins de deux ans en pleine terre, entre 20 h et 9 h.

Irrigation intelligente, goutte-à-goutte, palette végétale adaptée : nous connaissons déjà une partie des solutions pour économiser la ressource en eau, si cruciale. Certaines sont ancrées dans nos pratiques, d'autres, affinées au fil du temps, restent à généraliser. Il était donc évident d'y consacrer le dossier de ce numéro estival.

Même si elle n'est pas la plus gourmande en eau, notre filière a une responsabilité immense. En effet, la consommation d'eau – raisonnée – de nos entreprises apporte en retour les bénéfices qui rendront nos villes plus vivables (n'oublions pas que, selon les prévisions, il fera 50°C à Paris en 2050).

Il n'y a pas de miracle, non. En revanche, il y a de bonnes pratiques, des règles intelligentes, des progrès technologiques. Alors restons mobilisés ! Favorisons les jardins résilients et l'innovation à tous les niveaux. L'Unep continuera de défendre le bon sens tout en militant pour une plus grande coopération des services publics et des gestionnaires privés sur la question de l'eau. Parce qu'on peut toujours faire mieux.

Cet été 2023 s'annonce une nouvelle fois comme un défi. Relevons-le.

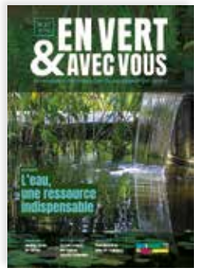

Dans ce numéro

28
Franc succès pour le salon Jardins, jardin !

À VOIR, À SAVOIR

09 RENDEZ-VOUS
Les expositions et concours à ne pas manquer !

20 À SUIVRE
Toute l'actu du paysage

28 RETOUR SUR…
Jardins, jardin 18e édition
Chaumont
Renaissance d'un jardin
Pépinières Ripaud
Chantier école-entreprise
Les 60 ans de l'Unep
1963 - 1983

46 VIE DE LA PROFESSION
Thierry Muller
réélu à la présidence de QualiPaysage
Fonds de renaturation
Enquête de l'Observatoire des villes vertes
Campus Vert d'Azur
Nouvelle formation d'ingénieur en aménagements paysagers
Salon Paysalia
Cap sur la 8e édition !
Concours de reconnaissance des végétaux
Sélections régionales

35
Un jardin réparé selon l'inspiration «Kintsugi»

54
La salon Paysage, Jardin & Sport fait germer des idées pour demain

Photo de couverture : © Création Guy Lainé
Photo Laurent Bizot p 3 : © Lionel Lagrange

En Vert & Avec vous est une publication de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage - 60 ter rue Haxo, 75020 Paris. Tél. : 01 42 33 18 82 • Directeur de la publication : Laurent Bizot • Comité éditorial : V. Adeline, L. Bizot, F. Boulier, P. Darmet, F. Furtin, C. Gendron, Ch. Gonthier, C. Stephan • Ont participé à ce numéro : M. Biville-Bindelli, M. Pichancourt, C. Reulier, V. Tournihlac. • **Rédactrice en chef : Bénédicte Boudassou** - b.boudassou@gmail.com • Secrétaire de rédaction : Cathy Reulier • Régie publicitaire : FFE, 15 rue des Sablons, 75016 Paris. Tél.: 01 53 36 20 40 • Publicité : J.-S. Cornillet, js.cornillet@ffe.fr, assistante de fabrication : Aïda Pereira - 01 53 36 20 39 - aida.pereira@ffe.fr • Maquette : Agence ZZB - f.scuiller@agencezzb.com • Imprimé en France - Imprimeur : Grafik Plus - ISSN 2431-6423

RÉFLÉCHIR

64 DOSSIER
L'eau, cet élément indispensable !
Tour d'horizon des mesures et techniques qui permettent de la préserver

76 AVIS DE PROS
Fabien Lemaître
Phytoépuration sous les tropiques

85 ZOOM SUR
Des enfants et des arbres
Connecter la nouvelle génération au monde paysan

La filière paysage est directement concernée par la préservation de l'eau
64

S'INSPIRER

90 PALETTE VÉGÉTALE
Les plantes méditerranéennes
Est-ce la solution aux restrictions d'eau ?

96 INNOVATIONS
La start-up alsacienne **Woodlight** parie sur la bioluminescence

102 LA PAROLE À…
Olivia Conil-Lacoste explique l'innovation « biodiversité » de Bouygues Immobilier

110 INITIATIVES JARDIN
La Bonne maison
Le jardin d'une vie

119 FEUILLES À FEUILLES
Découvrez notre sélection de livres

96
Une idée lumineuse : les plantes luminescentes

110
Des rosiers dans les arbres

Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP.
Depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.

chaque jardin compte
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

REPÈRES

L'UNEP, LE PAYSAGE
ET LA NATURE
EN QUELQUES CHIFFRES

280

exposants
attendus à Mulhouse au **salon Folie'Flore 2023**, pour sa 63e édition, sur le thème des fruits et légumes.

Source : www.folieflore.fr

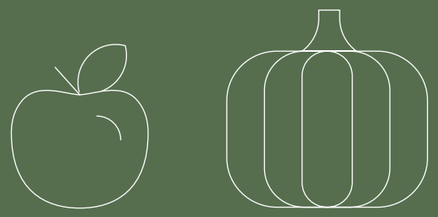

43%

des Français

qui travaillent dans un bureau **jugent indispensable la présence d'un espace végétalisé : jardin, terrasse ou espace vert.** Une attente qui arrive juste après le coin café/thé.

Source : baromètre de mai 2023, conduit par l'ObSoCo pour Actineo, Observatoire de la qualité de vie au bureau.

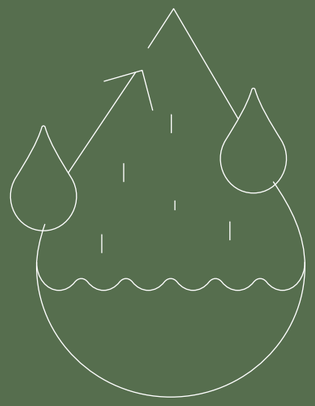

4 000 m²

C'est la surface dédiée à l'eau sous toutes ses formes au Musée de l'Eau à Pont-en-Royans, ouvert tout l'été dans le parc naturel régional du Vercors.

Source : Musée de l'Eau de Pont-en-Royans

Selon les professionnels du paysage, voici les principaux freins au développement des espaces verts :

Cité par **43 % des répondants** : la concurrence de l'immobilier ou d'autres enjeux commerciaux

37 % : la difficulté pour trouver du personnel en charge

37 % : le manque de financement public.

Source : Husqvarna, rapport « From nice to necessary – Re : thinking urban green spaces », 2022

3 hectares

de champs d'expérimentation végétale à l'Écoquartier du Ray à Nice : c'est le plus grand projet immobilier à façade végétalisée d'Europe, réalisé par la Compagnie du Paysage.

Source : VALHOR

10

fiches de recommandation pour la conception écologique d'un espace public paysagé sont disponibles dans le guide éponyme publié par Plante & Cité, paru en 2023 (deuxième édition).

Source : Plante & Cité

3

ans de plus pour structurer la filière !

pour Marie Levaux, réélue à la présidence de VERDIR, au congrès national de la fédération à Avignon, en juin 2023.

Source : VERDIR

72%

des foyers

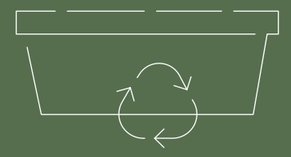

seraient prêts à rapporter leurs pots en plastique usagés dans une jardinerie.

63 % chez un fleuriste
59 % chez le producteur
49 % chez un paysagiste

Source : Étude Kantar 2022 pour VALHOR et France Agrimer, « Les Français et l'écoconception des pots »

Paysagistes et Piscines Carré Bleu, l'accord parfait pour faire naître les plus belles créations.

Plus que jamais, la piscine est devenue indissociable du paysage qui l'entoure. C'est un tout, où espace de baignade et environnement sont pensés pour dialoguer avec harmonie. C'est donc une opportunité unique pour les paysagistes de sublimer leur créativité avec la construction de piscines haut de gamme, pour des projets d'exception.

Qu'apporte Carré Bleu aux paysagistes qui rejoignent son réseau ?
Depuis 50 ans, Carré Bleu imagine et construit des piscines belles et innovantes dans un esprit premium. Rejoindre le réseau Carré Bleu permet aux paysagistes de proposer à leurs clients un projet d'aménagement global, conforme à leurs aspirations, avec une offre de piscine sur-mesure. Cette démarche s'inscrit légitimement dans le prolongement de leur métier. Ils développent ainsi leur activité en disposant d'un savoir-faire complémentaire à très forte valeur ajoutée.

Paysagiste et constructeur de piscine, deux métiers qui se conjuguent ?
Deux métiers intimement liés et une même passion pour la création d'espaces à vivre personnalisés, adaptés, pérennes, respectueux de l'environnement, esthétiques. Devenir concessionnaire Carré Bleu, c'est ouvrir le champ des possibles avec une complémentarité profitable et valorisante.

Quelles sont les raisons qui font préférer Carré Bleu lorsque l'on est paysagiste ?
Choisir notre signature, c'est bénéficier de l'image forte et rassurante d'une marque synonyme d'excellence. C'est très séduisant pour les clients car au-delà de sa notoriété, Carré Bleu est reconnu pour son savoir-faire technique dans la conception de piscines en maçonnerie traditionnelle, en parois de verre ou encore en inox. Carré Bleu permet d'accéder aux projets les plus ambitieux en devenant le partenaire privilégié des prescripteurs et des architectes en particulier.
Tout cela fait la différence.

Comment les paysagistes sont-ils accompagnés ?
Les paysagistes qui rejoignent le réseau Carré Bleu profitent de l'expertise et du savoir-faire acquis par l'enseigne depuis cinq décennies. Ils bénéficient d'un soutien technique et commercial permanent, de formations personnalisées, de dispositifs réguliers d'animations et d'échanges.
Ils jouissent également d'une puissance médiatique soutenue à travers des campagnes de communication fortes et différenciantes.
Parmi les autres atouts, le formidable partage d'expériences de leurs pairs qui ont développé avant eux et avec succès la synergie piscine et paysage !

CARRÉ BLEU INTERNATIONAL
Le Cube - 34 Chemin de Fortuneau
26200 Montélimar

Contact : Jean-Marc Canton
06 74 78 99 17
contact@carrebleu.fr
piscines-carrebleu.fr

PISCINES CARRÉ BLEU
50 ANS 2022

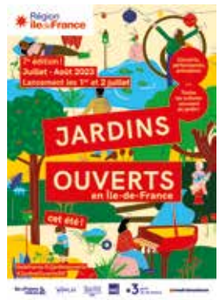

Jardins ouverts, jusqu'au 27 août,
dans toute la région Île-de-France.
➔ www.iledefrance.fr/jardinsouverts

Pont en bois japonais dans le parc Albert Kahn Boulogne-Billancourt
© iStock

ÉVÉNEMENT

Jardins ouverts en Île-de-France

Tout au long de l'été, plus de 200 jardins seront ouverts au public et animés par de nombreuses installations artistiques, spectacles de danse, de théâtre, concerts et lectures littéraires ou poétiques. Pour les amateurs de plantes et de patrimoine, certains lieux organisent aussi des visites guidées gratuites.

Des jardins remarquables aux fermes urbaines, des maisons d'artistes aux jardins familiaux et partagés, tous les styles sont au rendez-vous pour prendre l'air dans la verdure.

Et pour la première fois cette année, le Campus de la Transition à Forges (77) proposera des activités découvertes autour de l'écologie.

Stéphane Erouane Dumas,
Automne, reflets
2021
Huile sur toile
100 x130 cm
© Jean Chenel

Jusqu'au 3 septembre,
abbaye de Saint-André, Villeneuve-lez-Avignon (30)
➔ www.abbayesaintandre.fr

EXPOSITION

Variations végétales

Entourée d'un jardin d'exception labellisé Jardin remarquable, l'abbaye de Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon expose chaque année à la belle saison les œuvres d'un artiste contemporain.

Cet été, c'est au tour de Stéphane Erouane Dumas d'investir ce lieu avec ses tableaux, dont le thème récurrent est la forêt de bouleaux. Entre figuration et abstraction, ces tableaux offrent des jeux d'optique dans lesquels le regard se perd avec bonheur. L'occasion aussi de profiter de ce jardin riche en espèces végétales de la région.

Du 8 juillet au 3 septembre,
Grimaldi Forum, Monaco
➔ www.grimaldiforum.com

Monet, *Nympheas,*
1914-1917,
Musée Marmottan Monet
© Bridgeman Giraudon

Monet - *Villas a Bordighera,* 1884,
Hasso Plattner Collection

EXPOSITION

Monet en pleine lumière

Cette grande rétrospective des peintures de Claude Monet regroupe une centaine d'œuvres venues du monde entier. Sur 3000 m², elle explore les séjours de l'artiste sur la Riviera au moment charnière de son existence. Installé à Giverny, il séjournera plusieurs fois sur la Côte d'Azur que lui fait découvrir son ami Pierre-Auguste Renoir.

À la recherche d'inspiration, il y trouvera des lumières différentes de celles de la Normandie où il réside, et découvrira ainsi une nouvelle palette de couleurs. Les visiteurs sont donc invités à aborder les œuvres du peintre sous le prisme de la lumière plus que par le sujet représenté.

Entrée d'un village normand
© iStock

Mardi 5 septembre
Parc des expositions
de Lisieux (14)
Renseignements :
idevisch@unep-fr.org

ÉVÉNEMENT

Normandie Paysage et Végét'Halle

Réservez votre journée du 5 septembre pour rencontrer fournisseurs et collègues lors de ce salon. Créé de façon collaborative par les Chambres d'agriculture de Normandie, ASTREDHOR et l'Unep Normandie, il accueille plus de 100 exposants.
Seul salon professionnel du paysage et de l'horticulture dans la région, il met à l'honneur les fournisseurs du secteur du paysage en rassemblant tant les acteurs des matériaux, matériels et équipements divers que ceux de la formation, des services et solutions numériques, ou encore les pépiniéristes locaux.
Une journée bien remplie en perspective, avec deux conférences, l'une sur l'utilisation raisonnée de l'eau, de la tourbe et du plastique, l'autre sur les drones au service de l'aménagement.

Un contrôle puissant, même à distance.

Avec le **programmateur RC2 de Rain Bird**, tout est intégré. Sous son couvercle, il est prêt à contrôler un système d'arrosage à 8 zones avec connectivité Wi-Fi. Tout, depuis notre technologie Quick Pair jusqu'aux modèles de calendriers qui chargent les programmes les plus utilisés, accélère et facilite le paramétrage. Étant donné que vous pouvez gérer plusieurs sites où que vous vous trouviez, vous recevrez des alertes en temps réel pour une facilité d'utilisation que vous et vos clients apprécierez. Il est temps de travailler plus intelligemment et d'offrir à vos clients la technologie qu'ils recherchent.

Rendez-vous à l'adresse **RainBird.com/RC2** pour en savoir plus !

RAIN BIRD®

Les 7 et 8 septembre
Salons Mauduit, 10 rue Arsène Leloup, Nantes (44)
Contact inscriptions sur : amisdupotagerduroi @yahoo.fr

© Direction Nature & Jardins - ville de Nantes

PREMIÈRES ASSISES INTERNATIONALES DES PAYSAGES COMESTIBLES

Des fruitiers dans la cité

Organisées par Plante & Cité, la ville de Nantes et le Collectif pour l'inscription de l'art de l'espalier au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, soutenues par toutes les fédérations professionnelles de la filière du paysage, dont l'Unep, ces premières assises ont pour objectif la réintroduction des fruitiers dans les milieux urbains. Elles permettront aux participants d'échanger sur leurs expériences et d'enrichir leurs connaissances sur la conception, la mise en œuvre et l'entretien des paysages comestibles. Conférences, tables rondes, ateliers et visites de terrain rythmeront ces deux journées.

3e UNIVERSITÉS DU CONSERVATOIRE DES COLLECTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES

Patrimoine végétal, patrimoine capital

Fleur de *Geranium wilfordii*
© iStock

Plus de 380 collections végétales spécialisées sont aujourd'hui labellisées. Mais comment valoriser, comment protéger et transmettre ce patrimoine vivant ? Les 3e Universités du Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS) tenteront de répondre à ces questions primordiales pour l'avenir de la biodiversité. Botanistes, paysagistes, producteurs, propriétaires de jardins patrimoniaux, entreprises et collectivités territoriales s'y rencontreront.
Des intervenants étrangers seront aussi conviés à parler de leurs expériences hors de nos frontières. L'un des objectifs de ces deux journées sera aussi d'imaginer un label à l'échelle européenne des sites dédiés à la préservation des ressources génétiques.

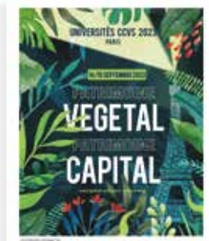

Les 14 et 15 septembre
Espace Reuilly et Parc Floral de Paris (75)
Programme et inscriptions sur :
→ www.ccvs-france.org

Jusqu'au 17 septembre
Massif du Sancy
➔ **www.horizons-sancy.com**

ARTS-NATURE EN SANCY

Horizons, exposition à ciel ouvert

Sur le massif du Sancy qui compte 20 communes, 10 parcours invitent à apprécier le mariage entre 10 œuvres contemporaines conçues in situ par des artistes jouant avec le paysage. Chacune des créations est une réponse au site sur lequel elle est installée de façon éphémère. Au cœur de la forêt, sur les plans d'eau, au détour des chemins et dans les prairies, l'art ponctue la randonnée.

Une 17e édition qui donne à voir la nature autrement.

Ballet d'araignées d'eau
© Horizons 2023 - OT Sancy

PARCOURS ART CONTEMPORAIN

Grandeur Nature

Un nouveau parcours d'art contemporain conduit les visiteurs à sillonner le Jardin anglais du château de Fontainebleau, avec pour mission de faire rire, sourire ou d'intriguer. Les 18 artistes qui exposent ont été choisis pour le lien particulier qu'ils entretiennent avec la nature. L'esprit ludique, un brin surréaliste de ces mariages entre l'art et la scène végétale a de quoi surprendre. On y rencontre par exemple un piercing géant sur un pin, un ouvre-boîte coupant le gazon, des bigoudis sur un saule… de quoi passer d'excellents moments au grand air.

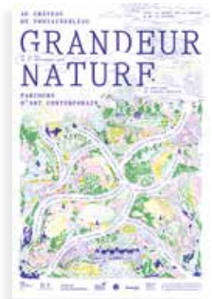

Grandeur nature,
L'œuvre boite,
de Gilles Barbier,
Galerie Georges Philippe
et Nathalie Vallois, Paris

Jusqu'au 17 septembre
Jardin anglais,
parc du château de
Fontainebleau (77)
➔ **www.**
chateaudefontainebleau.fr

EXPOSITION

Fleurs de pierre

Cette exposition met en scène un regard botanique sur l'architecture, porté par Marc Jeanson, responsable de l'Herbier national au Museum d'Histoire naturelle. S'attachant à constituer un herbier de plantes poussant sur les murs et les rochers, comme les saxifrages, il fait dialoguer les herbiers précieux, les plantes vivantes, les photographies anciennes et les œuvres de plasticiens contemporains tels que Bernard Moninot ou Eva Jospin avec les tapisseries et sculptures du château.

Jusqu'au 1er octobre
Château de Châteaudun (28)
➔ **www.chateau-chateaudun.fr**

INNOVATIONS et PAYSAGE
TRAVAUX PAYSAGERS
TRAVAUX COMMUNAUX
FAUCHAGE - BROYAGE
TAILLE ET ÉLAGAGE
TRAVAUX FORESTIERS
TRAVAUX SPÉCIAUX
NOS PARTENAIRES S'ENGAGENT À VOS CÔTÉS
Pflanzfuchs · brielmaier · GTM · Rapid · Müthing · CAEB · REMARC · 2EBALM · RoboFlail · Lennartsfors AB · BARBIERI · DOCMA · Silky · OTHMERDING · MASKINER · Ventura · LIPCO · okatsuna · DOROTEA MEKANISKA AB
SOLUTIONS RADIOCOMMANDÉES
Pour travailler plus efficacement et en toute sécurité, même dans les zones les plus inaccessibles et pentues.
by Innovations Paysage Matériels
+33(0)4.77.60.54.54 contact@innovpaysage.com
www.innovpaysage.com ZI de st nizier - 42190 CHARLIEU
100 % électrique
Notre gamme de débroussailleurs radiocommandés BARBIERI MADE IN ITALY
Disponible en version électrique ou thermique, avec une puissance allant de 18 à 23 cv.
Des machines légères et ultra-compactes, avec un centre de gravité très bas, ce qui permet de travailler dans des pentes extrêmes.
E-Rot 70 Evo
Notre gamme de débroussailleurs et porte-outils radiocommandés Rapid
Disponible en version essence ou diesel, avec une puissance allant de 25 à 50 cv.
Des machines très polyvalentes grâce à la fixation universelle trois points de catégorie 1, ce qui permet l'adaptation de nombreux accessoires pour des travaux d'espaces verts ou forestiers.
Roboflail Vario 25

Du 12 au 14 octobre
Espace d'exposition des Oudairies, La Roche-sur-Yon (85)
➔ **www.hortis.fr**

CONGRÈS HORTIS

Végét'eaux, pour une ville durable

Trois jours pour prendre la mesure de la crise climatique qui devient la normalité avec son lot d'enjeux, de constats alarmants, et de remue-méninges. Les acteurs des collectivités territoriales et leurs partenaires ont fort à faire, mais comme disait Marie Curie en son temps, « rien n'est à craindre, tout est à comprendre ». C'est ce que propose le 65e congrès d'Hortis, qui mettra l'accent sur les défis à mener face à la baisse de nos ressources hydriques.

Un tour d'horizon de cette problématique permettra d'envisager les solutions possibles, principalement basées sur les Solutions Fondées sur la Nature (SFN), et donc de partager les différents concepts de ville végétale avec les nombreux acteurs de la filière.

Comment adapter la ville au changement climatique avec moins d'eau ? La France n'y avait pas encore été réellement confrontée, alors que d'autres pays ont déjà travaillé sur le sujet. Il s'agira, entre autres lors de ce congrès, de trouver l'inspiration grâce aux échanges avec certaines collectivités de ces pays. La ville de La Roche-sur-Yon en Vendée, élue Capitale française de la biodiversité 2021, apportera également son expérience sur la restauration des cours d'eau et zones humides.

L'évolution climatique est aujourd'hui une préoccupation majeure et le restera longtemps. Des instances gouvernementales jusqu'aux collectivités, entreprises et aménageurs, chacun peut et devra apporter sa contribution pour résoudre les différentes problématiques qui se présentent tant au niveau de l'habitabilité des territoires que des plans de végétalisation à mettre en œuvre malgré les sécheresses et restrictions d'arrosage.

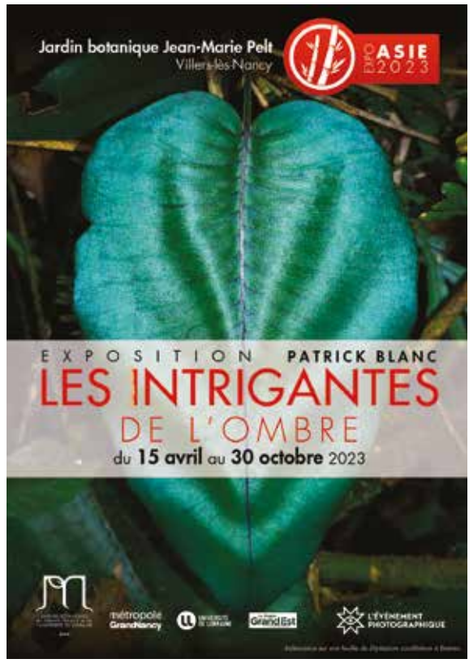

EXPOSITION PHOTOS

Intrigantes de l'ombre

Botaniste spécialisé dans les forêts tropicales du monde, le chercheur Patrick Blanc dévoile ici l'incroyable diversité végétale des sous-bois en Asie. Les plantes y développent en effet des feuillages extraordinaires, des couleurs inhabituelles, et de fantastiques capacités d'adaptation à l'ombre dense qui y règne.

Une partie de ses plus belles photographies de ces plantes mystérieuses sont exposées, pour rendre hommage à la collaboration qu'il entretient depuis quarante ans avec le Jardin botanique Jean-Marie Pelt.

Jusqu'au 30 octobre
Jardin botanique
Jean-Marie Pelt,
Villers-lès-Nancy (54)
➔ www.jardinbotaniquedenancy.eu

EXPOSITION PERMANENTE

Urgence Climatique

La planète chauffe, l'eau monte, les terrains glissent, les sécheresses et inondations alternent dans un ballet macabre… Un sentiment d'impuissance peut nous envahir, mais il est bon de rappeler d'une part que nous sommes l'une des principales causes de ces dérèglements… et d'autre part que nous pouvons agir pour limiter les dégâts !

Cette exposition souhaite nous questionner sur notre façon d'habiter la planète, nous donner une vue d'ensemble des dispositifs permettant la résilience de nos sociétés, puis motiver le plus grand nombre en faveur d'un monde durable et d'une plus grande justice sociale. Réinventons nos pratiques et nos habitudes pour voir les solutions apparaître.

À partir du 26 mai 2023
Cité des Sciences et de l'Industrie,
Paris (75)
➔ www.cite-sciences.fr
#ExpoUrgenceClimatique

Un « Guide sécheresse 2023 » qui durcit le ton

Pour faire face aux périodes de sécheresse récurrentes que traverse la France et alors que les pluies de mars et avril se sont révélées insuffisantes pour recharger les nappes phréatiques, le ministère de la Transition écologique a dévoilé en mai dernier l'actualisation des principales mesures de restrictions d'eau pour cet été, échelonnées sur quatre niveaux.

Les restrictions d'arrosage interviennent dès le niveau 2, celui de l'alerte (voir détails ci-contre). Des mesures durcies depuis la version de 2021 et qui pourront être renforcées en fonction des réalités locales par les préfets. Actualisés chaque jour, le site du ministère et celui de Propulvia recensent sur une carte tous les arrêtés de restriction d'eau, département par département.
Opérations de contrôle et mesures de sanction sont en place depuis début juin.

Les contrevenants encourent une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros pour les particuliers et 7500 euros pour les entreprises. Et c'est l'Office français de la biodiversité (OFB) qui est chargé de faire respecter les mesures adoptées.

➔ www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr

Niveau 1 : VIGILANCE

Incitation des particuliers et professionnels à l'économie d'eau.

Niveau 2 : ALERTE

Réduction des prélèvements en eau à des fins agricoles, mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique.
À certaines heures : interdictions d'arrosage de jardins et espaces verts, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage de véhicules.

Niveau 3 : ALERTE RENFORCÉE

Correspond au niveau 2 avec des restrictions plus strictes, jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.

Niveau 4 : CRISE

Déclenché pour préserver les usages prioritaires (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité). Interdiction des prélèvements en eau pour l'agriculture ainsi que pour de nombreux usages domestiques et pour les espaces publics.

10 MESURES DE RESTRICTION DU GUIDE 2023

Des mesures qui visent à clarifier et renforcer les mesures de restrictions minimales

NETTOYAGE DES FAÇADES, TOITURES, TROTTOIRS ET AUTRES SURFACES IMPERMÉABILISÉES
→ Aux niveaux *alerte, alerte renforcée* et *crise :* interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.

LAVAGE DES VÉHICULES CHEZ SOI ET CHEZ UN PROFESSIONNEL
→ Au niveau *alerte :* interdit chez les particuliers.
EN STATION DE LAVAGE
→ Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée :* autorisé seulement pour les pistes économes en eau ou équipées de systèmes de recyclage, ou portique programmé ECO sur ouverture partielle.
→ Au niveau *crise :* interdit.

REMPLISSAGE ET VIDANGE DES PISCINES PRIVÉES
→ Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée :* seules les remises à niveau et les premiers remplissages sont autorisés.
→ Au niveau crise : le remplissage et la remise à niveau des piscines privées sont interdits.

PISCINES OUVERTES AU PUBLIC
→ Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise* : le remplissage et la vidange sont interdits.

ARROSAGE DES GOLFS
→ Au niveau *alerte :* interdit de 8h à 20h. Réduction des volumes de 15 à 30%.
→ Au niveau *alerte renforcée :* interdit, à l'exception des greens et départs - Réduction des volumes d'au moins 60%.
→ Au niveau *crise* : interdit, à l'exception des greens (réduction d'au moins 80% des volumes habituels).

ARROSAGE DES TERRAINS DE SPORT ET DES HIPPODROMES
→ Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée :* interdit entre 11 h et 18 h.
→ Au niveau *crise :* interdit (avec une exception possible pour les terrains à enjeu national ou international. La nouvelle version du guide vient préciser que l'application de cette exception devra prévoir un arrosage réduit de manière significative et interdit entre 9 h et 20 h).

ARROSAGE DES ESPACES ARBORÉS, PELOUSES, MASSIFS FLEURIS ET ESPACES VERTS
→ Au niveau *alerte :* interdit entre 11 h et 18 h.

→ Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise* : interdiction totale (sauf pour les arbres et arbustes plantés récemment). Cette mesure s'applique aux collectivités, aux entreprises ainsi qu'aux particuliers.

REMPLISSAGE DES PLANS D'EAU
→ Aux niveaux *alerte, alerte renforcée* et *crise :* interdit à l'exception d'une autorisation par le service de police de l'eau pour un usage commercial.

ARROSAGE DES JARDINS POTAGERS
→ Au niveau *alerte* :comme pour les espaces arborés, pelouses, massifs fleuris, espaces verts, interdit entre 11h et 18h.
→ Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise :* interdit de 9h à 20h.

IRRIGATION DES CULTURES
→ Au niveau *alerte :* l'irrigation par aspersion est interdite entre 11 h et 18 h.
→ Au niveau *alerte renforcée :* l'irrigation par aspersion est interdite 9 h et 20 h .
→ Au niveau *crise : interdite* L'irrigation localisée et économe en eau (goutte-à-goutte notamment) est autorisée aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* et interdite au niveau *crise.*

Source : ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, mai 2023

Végétaux interdits en toitures

Bon sens, vigilance et amélioration des matériaux d'étanchéité permettent d'assurer la pérennité des installations. Mais le plus judicieux reste de bien choisir les plantes !

Les toitures végétalisées présentent de nombreux atouts : participation à l'isolation thermique et acoustique des bâtiments, rétention des eaux pluviales, lutte contre les îlots de chaleur, renforcement de la biodiversité…

En plus d'améliorer l'esthétique des immeubles, les toitures végétalisées présentent de nombreux atouts : participation à l'isolation thermique et acoustique des bâtiments, rétention des eaux pluviales, lutte contre les îlots de chaleur, renforcement de la biodiversité…
Depuis plusieurs années, des tests permettent non seulement d'affiner la palette végétale la plus adaptée mais aussi d'améliorer la qualité des étanchéités en toiture. Pour mesurer la résistance de ces dernières, on les met à rude épreuve en soumettant les matériaux au développement de plantes aux racines très puissantes, comme le bambou et le pyracantha. Et d'autre part en y semant des graines de lupin, connues également pour leurs racines agressives.

Le choix des espèces s'avère donc primordial pour assurer à la fois la pérennité du travail de végétalisation et contrôler ses effets sur la toiture elle-même. Certaines plantes, dans la mesure où leur développement racinaire peut porter atteinte à l'ouvrage en endommageant sa membrane d'étanchéité, sont dorénavant interdites. C'est pourquoi la Chambre syndicale française de l'étanchéité (CSFE) invite les maîtres d'œuvre à se référer à une liste qui les répertorie, extraite du DTU 43.11 P1-1, paragraphe 11. Un inventaire non exhaustif qui, comme le précise la CSFE, « ne préjuge que d'un retour d'expérience actuel sur ce sujet. »

Végétalisation intensive sur la toiture du bâtiment Biotope de Lille
© Le Prieure

À bannir sur un toit végétalisé

Parmi les plantes à rhizomes, plantes à racines pivotantes profondes, arbres à grand développement et arbustes, certains végétaux sont à même d'altérer les installations.

Il faut par ailleurs surveiller la toiture végétalisée au fil du temps : certaines espèces peuvent en effet s'y installer spontanément.

Quelques exemples à bannir :

Arbres

- ailante
- robinier faux-acacia
- magnolia
- palmier
- grand érable
- marronnier d'Inde
- châtaignier
- hêtre
- peuplier
- frêne
- liquidambar
- merisier
- tilleul,
- saule

…

Arbustes

- amélanchier
- buddléia
- argousier
- sureau noir
- gaulthérie
- nerprun alaterne
- skimmia
- cytise

…

Plantes à rhizomes

- toutes les espèces de bambou
- jonc de Chine
- canne de Provence
- laiche glauque
- élyme
- roseau

…

Ailante
© iStock

Faux acacia
© iStock

Cytise
© iStock

Buddléia
© iStock

Élyme
© iStock

À utiliser sous conditions

Extensive, semi-intensive ou intensive : le type de végétalisation est défini par l'épaisseur et la nature du substrat. Les espèces de plantes les plus adaptées seront donc sélectionnées pour leur rusticité, leur résistance à la sécheresse et leurs faibles exigences nutritives.

Cas des toitures extensives :

Le substrat offre une épaisseur de moins de 10 cm. Pour constituer l'essentiel de la couverture végétale, on utilisera des plantes grasses ou de rocailles, adaptées aux climats chauds comme le sedum, ainsi que d'autres espèces de la famille des crassulacées, les sempervivums, les delosperma, les mousses ou des plantes aromatiques.

Cas des toitures semi-intensives :

Accessible pour l'entretien uniquement, le substrat fait 20 à 30 cm d'épaisseur, ce qui permet d'étendre la gamme végétale aux bulbes, vivaces, couvre-sols, aromatiques et petits arbustes. Citons par exemple l'armoise de steller, le crocus (Crocus chrysanthus), le genêt rampant (Cytisus procumbens) ou le thym (Thymus vulgaris).

Cas des toitures intensives :

Il s'agit de véritables jardins-terrasses, mais si les possibilités de végétalisation y sont encore plus larges du fait d'une plus grande épaisseur de substrat (30 cm ou plus) et de possibilités de charge plus importantes, la règle des plantes interdites demeure (voir supra). En plus d'une gamme arbustive assez étendue, y sont plantés couvre-sols et vivaces. À noter que la végétalisation intensive exige un système d'irrigation adéquat pour permettre un arrosage régulier.

Toiture en végétalisation semi-intensive

© Thierry Muller SAS

Toiture en végétalisation extensive

© iStock

En 2020, l'Unep, l'AITF, la FFP et HORTIS ont diffusé des recommandations professionnelles, parmi lesquelles la n °B. C.4-RO qui se concentre sur les travaux de mises en œuvre et d'entretien en végétalisation de bâtiments.

On y trouve un focus sur la conception et la réalisation d'une toiture végétalisée. Il est rappelé que plusieurs critères conditionnent ces aménagements : le support (et les éléments structurants) qui déterminent le poids maximal autorisé et donc l'épaisseur du support de culture et le type de végétation ; le type d'étanchéité et les caractéristiques du milieu (dont le support de culture) qui oriente le choix de la palette végétale ; et bien entendu l'accessibilité, la pente, les attentes du client, les contraintes d'urbanisme et autres exigences spécifiques. Si la liste des plantes interdites en toiture reste à ce jour peu connue, il est pourtant obligatoire de la consulter afin, si besoin, de modifier la fourniture au départ de la pépinière, voire le contrat passé avec elle.

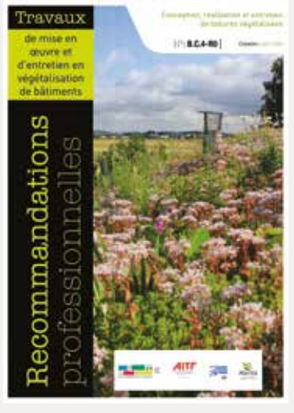

Pour en savoir plus

➔ **www.ffbatiment.fr/fr-FR/organisation-ffb/unions-syndicats-metier/csfe**

✉ contact@csfe.ffbatiment.fr

➔ **www.lesentreprisesdupaysage.fr**

Harmas Jean-Henri Fabre
© A.Iatzoura MNHN

Réouverture de l'Harmas de Fabre

Demeure de Jean-Henri Fabre, l'un des plus illustres naturalistes et entomologistes de la fin du XIXe siècle, l'Harmas et son jardin ont été acquis par le Museum national d'Histoire naturelle en 1922 et préservés.

La nécessité d'effectuer des travaux avait contraint à sa fermeture. Aujourd'hui réouvert à la visite, il offre un parcours de visite amélioré, combinant modernité muséographique et observation ludique des insectes dans le jardin. Des centaines de plantes décrites dans les carnets du naturaliste sont aussi à découvrir au cours de la promenade. On peut ensuite passer au Naturoptère, un second centre dédié à la nature, situé de l'autre côté de la route et accessible avec le même billet d'entrée.

Ouvert toute l'année
445 route d'Orange, Sérignan-du-Comtat (84)
➔ **www.harmasjeanhenrifabre.fr**

Se former aux plantes sauvages

Formation du Cueilleur

Pour s'y connaître un peu mieux en flore sauvage, il existe des formations qui permettent d'appréhender le rôle de ces espèces et leur participation aux écosystèmes naturels. Une bonne partie de ces écosystèmes est gérée par les entreprises pour le compte des collectivités territoriales ou du marché privé. La « Formation du Cueilleur » de l'association Le chemin de la Nature, certifiée Qualiopi, peut donc apporter des connaissances bienvenues. Elle est animée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire afin de se réapproprier également les usages de ces plantes. Espèces comestibles et médicinales sont au programme, ainsi que les champignons. Les cueillettes s'effectuent dans tous les milieux et complètent un cycle de cours en ligne.

➔ **www.lechemindelanature.com**

© Le chemin de la Nature

La Tégéval devient Végétale

La voie verte change de nom

La voie verte de 20 km reliant huit villes du Val-de-Marne vient de changer de nom afin de marquer encore plus les esprits sur son identité : elle se veut partenaire de la végétation spontanée des lieux.

À partir d'un état existant, son aménagement accompagne les dynamiques naturelles. De la friche herbacée jusqu'aux forêts, elle traverse aussi les parcs de la plaine urbanisée de Créteil et s'étend jusqu'aux paysages ruraux du plateau de la Brie. Et pour sensibiliser plus de monde, des animations sont organisées tout l'été sur son parcours.

Renseignements et agenda sur :
➔ **www.lavegetale.fr**
Accessible à partir des gares des lignes A et D du RER, et même du métro (Créteil Pointe-du-Lac).

Jardin du Parfumeur à Versailles

Les parfums ont bénéficié d'un véritable engouement à la cour du Roi Soleil, ce qui a provoqué l'essor remarquable de la cosmétique dans la lignée du mouvement hygiéniste.

La profession de parfumeur date d'ailleurs de cette époque. Pour rendre hommage aux plantes qui ont permis ce développement et recenser les différentes fragrances, un Jardin du Parfumeur vient d'être inauguré dans les jardins de Versailles, parrainé par la Maison Francis Kurkdjian.

Visites commentées et ateliers sont accessibles sur réservation.

➔ **www.chateauversailles.fr**

Cepaea hortensis
© Gargominy

Opération escargots

Recensement

Ce sont les ennemis jurés des jardiniers, et pourtant… ils disparaissent eux aussi en même temps que le reste de la biodiversité. Il n'est donc plus temps de les combattre, mais de les recenser !

Le Museum a lancé une « Opération escargots » au printemps. Ce programme de sciences participatives, en collaboration avec l'association Noé et l'OFB*, veut mettre l'accent sur ces gastéropodes car la liste rouge de l'UICN** montre davantage d'extinctions d'escargots que de mammifères, oiseaux, reptiles et batraciens réunis !

Pour participer, renseignement sur :
➔ **www.vigienature.fr**
ou
➔ **www.mnhn.fr**

*OFB, Observatoire français de la biodiversité
**UICN, Union nationale pour la conservation de la nature

JARDINS, JARDIN

Le jardin dans tous ses états

Franc succès pour le salon Jardins, jardin de juin dernier ! Cette 18e édition aux Tuileries a fait le plein de nouveautés et a tenu ses promesses. Retour en images et quelques commentaires…

Sous un beau soleil, cette édition du salon Jardins, jardin à Paris a réuni une fois encore de nombreux professionnels pendant la journée du « mercredi des pros ». Journée rythmée par des conférences où l'on a suivi les échanges, entre autres, d'écologues, de paysagistes, designers, responsables RSE, pépiniéristes et promoteurs immobiliers sur les thématiques d'actualité que sont le sol et l'eau, le végétal et le digital, ou la pérennité des jardins urbains. La paysagiste Caroline Mollie a également parlé de son ouvrage *À l'ombre des arbres* (voir notre rubrique Feuilles à feuilles, page 119).

Les quatre jours suivants, le salon a attiré un large public de plus en plus conscient des enjeux de la biodiversité et du rôle du jardin en ville. La végétalisation de nos espaces urbains et de notre habitat est capitale aujourd'hui si nous ne voulons pas « griller comme [des] saucisse[s] », ainsi que l'a si bien écrit Roald Dahl dans l'un de ses romans pour enfants.

Remise de prix
© Eric d'Herouville

La nature en partage

Les grands jardins éphémères réalisés au cœur de la manifestation ont réussi le pari de faire rêver, tout en montrant des solutions concrètes pour inviter la nature dans notre environnement quotidien.
Grand prix de la création paysagère, le jardin « La fée demoiselle » du Maître Jardinier Franck Serra mariait la campagne à la ville de façon poétique et pragmatique : un bassin pour récupérer l'eau tombée sur le toit et alimenter l'irrigation du potager, une cabane végétale en forme d'œuf pour s'y lover et se ressourcer au calme, un potager entouré de tout un foisonnement de plantes belles et utiles pour notre bien-être. « J'ai recomposé le jardin de ma grand-mère », a-t-il confié. « C'est là où, enfant, je passais mon temps libre et où j'ai appris à aimer le jardin ». Cela prouve que plus les enfants retrouveront un accès aux expériences de nature en ville, plus ils auront envie de préserver la planète dans les années futures.

« La fée demoiselle » de Franck Serra

Franck Serra

« Re-sources » , des Jardins de Gally

« Mélodie en sous-sol »,
par Horticultures & Jardins

Le « Jardin re-sources », créé par les Jardins de Gally, mettait lui à l'honneur les potagers aromatiques et les fruitiers dans un enclos cerné d'une haie sèche, propice à accueillir la petite faune sauvage. « Mélodie en sous-sol », d'Horticulture & Jardins, racontait la nécessité aujourd'hui de conserver les sols vivants. Bouygues Immobilier avait aussi à cœur de dévoiler son concept de jardin signature, « Le Jardin rafraîchissant », qui accompagnera dorénavant chaque immeuble construit.

Dédié au parfum de la fleur d'oranger, le jardin de Chanel avait, lui, fait travailler des élèves du Campus Vert d'Azur pour reconstituer de magnifiques restanques en pierre sèche, en plein Paris ! D'autres jardins d'eau, de plantes exotiques et une école fertile ont aussi attiré l'attention.

RETOUR SUR...

À VOIR, À SAVOIR

Le Jardin de Chanel et ses restanques, réalisées par les étudiants du Campus Vert d'Azur

EN VERT & AVEC VOUS | N°37 | Été 2023

Petits mais pleins de ressources

La grande nouveauté de cette édition 2023 a aussi permis à ceux qui ne possèdent qu'un espace très réduit en ville de se projeter dans la verdure : 10 petits jardins conçus avec le même professionnalisme que les grands ont démontré que 15 m² suffisent pour créer un espace de vie dehors. La fameuse 5e pièce de la maison peut ainsi n'être qu'un grand balcon, une petite terrasse au rez-de-chaussée, un bout de toiture auquel on a accès, une cour transformée en havre de nature.

Un prix du jardin a été décerné à la création « Apparaître », de Clara Bodin et Thibaut Debrois, mais la belle surprise fut de découvrir autant d'idées talentueuses que de jardins. Du jardin refuge au jardin de sous-bois, de la symbiose à la « terratopie », du jardin-cocon au jardin sec en passant par le petit jardin poétique de Stéphane Fritsch, ancien candidat du Carré des Jardiniers, tous ont conquis le public.

« Apparaître »,
de Clara Bodin et Thibaut Debrois

« Lumière sous le bois »
de Solenn Moquet

Les métiers du paysage exposés sous la tente Unep

Des idées pour demain

Fournisseurs innovants et écoles étaient également présents pour rendre perceptibles la recherche et les idées développées pour un meilleur avenir. Dans le bosquet des innovations, on trouvait par exemple un prototype de pot textile, des abris à insectes associés à un récupérateur d'eau dans le corps d'une chaudière recyclée, un collecteur d'eau coiffant un récupérateur pour profiter aussi de l'eau de pluie en plein milieu du jardin, de façon autonome…

Cette année, le salon souhaitait également donner un vrai coup de projecteur sur les métiers du paysage. La tente de l'Unep accueillait ainsi tous les candidats aux emplois de la filière. Pendant toute la durée du salon, des job dating ont été organisés avec les entreprises dont les dirigeants étaient présents. Et pour susciter les questions sur ces métiers, plusieurs masterclass « terrasses, balcons et petits espaces urbains » se sont tenues sur le jardin d'Horticulture & Jardins, tandis que l'Unep proposait à tous les visiteurs un atelier autour d'un cadre végétal à réaliser. Professionnels et grand public ont ainsi pu se côtoyer davantage.

Ces cinq jours ont aussi permis des rencontres d'affaires et l'émergence de nouvelles idées. Alors rendez-vous l'an prochain aux Tuileries pour la 19e édition !

➔ **www.jardinsjardin.com**

Sauf mention contraire, toutes les photos de cet article ont été fournies par Bénédicte Boudassou.

Atelier végétal proposé au public
© Anthony Guitton

«Rosiluve», système autonome
de récupération de l'eau de pluie

KOBELCO

L'exigence ultime

Puissance, souplesse et précision inégalées.

Fruit de notre expertise et de nos usines japonaises, la nouvelle génération de mini-pelles Kobelco est un concentré de technologie d'exception. Robuste, intuitive, fluide et puissante, c'est l'assurance de maitriser vos travaux les plus délicats en toute confiance. Héritée de notre gamme lourde, le luxe et le confort de sa large cabine climatisée vous garantissent une journée de travail plus efficace et moins éprouvante. Faites-vous plaisir !

SK34SR-7 SK39SR-7

KOBELCO CONSTRUCTION MACHINERY EUROPE B.V.

www.kobelco-europe.com

JARDIN KINTSUGI À CHAUMONT

Renaissance d'un jardin

Parrainé par l'Unep dans le cadre du Festival international des Jardins de Chaumont-sur-Loire, le jardin des étudiants de l'Institut Agro Rennes-Angers fait la part belle aux ressources de la nature pour panser nos blessures.

Les fractures reprennent vie avec la végétation

Dans notre monde urbanisé, que fait-on lorsque les éléments se déchaînent, entraînant cassures du bitume et chaos de béton ? Réparer n'est pas toujours possible, et prend du temps. Mais garder les choses en l'état pour reconstruire avec les morceaux… pourquoi pas ?

C'est ce principe du Kintsugi, un art japonais consistant à recoller les céramiques cassées avec des jointures dorées, qu'a adapté au jardin une équipe de sept étudiants de l'Institut Agro Rennes-Angers. Leur création, baptisée « Jardin Kintsugi, pansons (pensons ?) nos blessures », laisse en effet la nature reprendre sa place et l'équilibre revenir en utilisant les débris d'un chaos, pour qu'un jardin renaisse. Nous devons apprendre de nos erreurs. L'art du Kintsugi se prête à cet exercice, puisqu'il souligne les cicatrices dont nous gardons la trace tout en les embellissant.

La technique Kintsugi appliquée à la rénovation d'un jardin à la suite d'un choc naturel ou un traumatisme anthropique

Bol cassé réparé avec la technique de Kintsugi d'or

Une expérience sur le tas

En dernière année de leur cursus, ces étudiants se sont regroupés pour tenter l'aventure d'une création au festival de Chaumont.
Leur objectif était de se confronter à la réalité d'un projet mené depuis la conception jusqu'à la réalisation. Puis de montrer comment intervenir quand le vivant reprend le dessus, à la suite d'un choc naturel ou d'un traumatisme anthropique. Les plantes repoussent et l'eau se remet à couler, même entre les fragments des constructions détruites. La nature se manifeste, et quand le jardin a subi des dommages, nous pouvons l'aider à renaître au milieu des décombres.

« Nous voulions travailler avec des morceaux de béton, mais cela n'a pas été possible dans le cadre du festival », explique Armand Pinot, porte-parole de l'équipe. « Des plaques d'ardoise nous ont alors été données par une entreprise de terrassement qui récupère les matériaux sur ses chantiers, et par le Domaine de Chaumont ». Disposées autour d'une fontaine en circuit fermé, elles simulent un parcours d'eau qui se fraye un nouveau chemin dans les fractures de notre monde.

De taille réduite, certaines servent aussi à dessiner les « jointures » de la renaissance : fichées debout dans le sol, elles encadrent des failles remplies de sedums qui fleurissent jaune, réparant ainsi les cassures comme le ferait le Kintsugi.

Le reste des matériaux ainsi que les plantes ont été donnés ou sponsorisés par des fournisseurs contactés pour l'occasion, mais déjà connus des étudiants.

« Au fil de nos stages, nous nous sommes tous constitués un réseau parmi les professionnels du secteur du paysage. C'est pour cela que nous avons pu être accompagnés par des fournisseurs qui nous ont tout de suite fait confiance. Grâce à ce projet, nous avons aussi réalisé l'importance des contacts et des relations cordiales à entretenir entre tous les corps de métier de la profession. »

L'eau se fraie un passage dans les décombres

Le vivant resurgit après un traumatisme

Sureau noir
Sambucus nigra 'Black Lace'

Gainier du Canada

Toutes les plantes de ce jardin sont comestibles, tel le wasabi

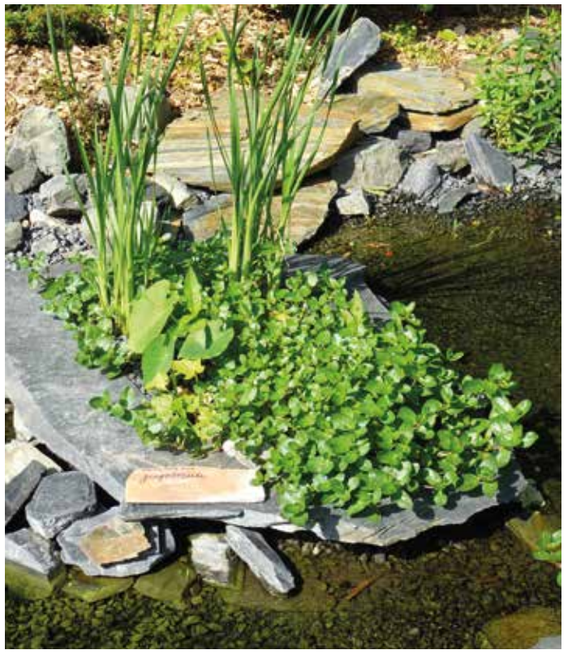

Debout, de gauche à droite : Sarah Bregeon, Victor Laizeau, Armand Pinot, Ewen Le Thomas, Loïse Guiberteau.
Accroupis, de gauche à droite : Pierre-Henri Blandineau-Richard et Maël Lecacheur

Un pas vers l'avenir

La conception de ce jardin a fait l'objet de plusieurs mois de travail pour cinq des sept étudiants du groupe. Deux autres étudiants sont venus les rejoindre pour la phase de réalisation. Leur force a été de compter sur leurs compétences diverses, dont celle orientée vers le végétal, pour deux d'entre eux.
Tous prêts à obtenir un diplôme d'ingénieur, ils suivent chacun des spécialités différentes, que ce soit en conception, en paysage, ou en production végétale.

Dans quelle voie souhaitent-ils se diriger ensuite ? Après avoir suivi entre cinq et sept ans d'études, une partie de ces futurs professionnels se destine à la conception, une autre à la maîtrise d'œuvre ou à la conduite de travaux. Tous veulent travailler à l'échelle de la ville ou du grand paysage, que cela soit en bureau d'études, en entreprise ou intégrés dans une collectivité territoriale. Et si trois d'entre eux ont effectué un stage dans la création de jardins de particuliers, aucun ne souhaite poursuivre dans ce créneau.

« Les jardins privés sont intéressants pour tester les nouveaux matériaux et réfléchir aux nouvelles façons de concevoir l'espace sur de petites superficies, mais travailler sur des territoires plus conséquents permet d'avoir des échanges avec de très nombreux intervenants de la filière et également des acteurs d'autres domaines. Cela nous paraît plus intéressant du point de vue de la gestion écologique des espaces et des milieux, au niveau des réflexions à mener, par exemple pour concilier les contraintes sociales et environnementales »,
explique Armand.

Très conscients des enjeux de la filière du paysage, ces jeunes auront à cœur, dans leur vie professionnelle, de transposer l'idée de cette résilience aux projets d'aménagement dont ils auront la charge.

Jardin Kintsugi, pansons (pensons ?) nos blessures

➔ **www.domaine-chaumont.fr**

Toutes les photos de cet article ont été fournies par Bénédicte Boudassou.

POUR LE BONHEUR DES PAPILLES

Chantier école-entreprise, pépinières Ripaud

Vue aérienne du restaurant et son jardin nourricier en devenir
© Mehdi Media

Au cœur du bocage vendéen, les pépinières Ripaud et la Maison familiale rurale de Mareuil-sur-Lay ont créé un jardin nourricier à l'usage exclusif du restaurant « L'esprit d'ici ». Objectif : rendre locales des variétés de comestibles venues d'ailleurs…

Une glace au yuzu 100 % made in Vendée, c'est possible ? Absolument ! Le 16 mars dernier, des élèves de la Maison familiale rurale (MFR) de Mareuil-sur-Lay, en Vendée, ont planté plusieurs jardins, dont un sec et un nourricier. Celui-ci, situé à la porte du restaurant bio L'esprit d'ici, dont le concept même repose sur le recours aux produits locaux, regroupe quantité de fruitiers exotiques. L'idée est en effet de cultiver localement une cinquantaine de variétés de comestibles, parmi lesquelles une trentaine d'agrumes. Les plants ont été fournis par les pépinières Ripaud, par ailleurs propriétaires du site de plantation situé à la Maquinière, sur la commune de La Tardière.

C'est une conjonction d'idées, de moyens, de bras et de talents aussi service du goût, mais pas seulement : ce type de chantier école-entreprise favorise le rapprochement entre les élèves et le monde du travail, facilitant leur insertion professionnelle future. Focus sur cette chaîne de coopération mise en place depuis l'aval jusqu'à l'amont du projet.

Paritaire, l'équipe était composée de trois garçons et trois filles
© Mehdi Media

À la conception, un reconverti

C'est l'architecte paysagiste Nicolas Dejardin – en reconversion professionnelle après une carrière dans une mutuelle niortaise – qui a conçu ce jardin composé de différents espaces thématiques, sur 2 000 m². L'un d'eux est ainsi entièrement dédié aux fruits exotiques résistants au froid et à la sécheresse comme le yuzu, le satsuma (mandarine), l'asiminier (mangue du nord) ou encore le feijoa (goyave du Brésil), que les clients du restaurant pourront bientôt déguster. On y trouve aussi des pistachiers, des jujubiers et des tulbaghias, vivaces bulbeuses originaires d'Afrique du Sud à la senteur aillée très forte.

Pour répondre aux nouvelles problématiques environnementales, un jardin sec a par ailleurs été intégré à la conception : on y trouve des yuccas, cactus et agaves, autant d'espèces capables de se développer en dépit du stress hydrique et qui renforcent l'attrait esthétique des lieux sans requérir beaucoup d'entretien.

À la fourniture : une saga familiale

Voilà soixante-cinq ans que les pépinières Ripaud cultivent et diffusent leurs végétaux bien au-delà de la Vendée, dans les jardins d'exception comme dans ceux des particuliers. Les 100 hectares d'exploitation en font l'une des plus grandes pépinières de France, parmi les leaders de l'art topiaire, de la production de plantes haut de gamme, proposant des spécimens uniques en Europe. Sans compter ces fameux fruitiers exotiques dont certains permettent de récolter toute l'année des fruits savoureux.

À 89 ans, Joseph Ripaud, le fondateur, continue de parcourir chaque jour sa pépinière. Ce père de neuf enfants avait entraîné deux de ses fils dans l'aventure, Benoît et Damien. Après la disparition prématurée de Benoît en 2022, sa fille Amandine a repris le flambeau et un autre passionné, Marc-Henri Doyon, a rejoint le duo. Ensemble, ils font perdurer l'esprit initial consistant à parcourir la planète à la recherche de plantes exceptionnelles pour les acclimater à nos latitudes.

Le citronnier Yuzu supporte des températures jusqu'à -15°C en situation bien abritée
© iStock

Le chantier de plantation avec l'ensemble des parties prenantes
© agence Skillvalle

Pépinieres Ripaud
© Mehdi Media

Fruits mûrs de feijoa
© iStock

Depuis plus de huit ans, l'association L'esprit d'ici propose à la vente les produits de 35 producteurs locaux.
Ouvert en 2022 le restaurant joue la carte de l'authenticité et, évidemment, de la saisonnalité.

Un projet gagnant-gagnant

C'est ainsi que six élèves – trois garçons, trois filles – en CAP production végétale se sont répartis la charge des 500 plants, avec à leurs côtés Sébastien Briffaud, l'un de leurs formateurs. Autour d'eux, Nicolas Dejardin, Damien et Amandine Ripaud, Marc-Henri Doyon mais aussi Matthieu Pallard, codirigeant du restaurant.

Depuis plus de huit ans, l'association L'esprit d'ici propose à la vente les produits de 35 producteurs locaux, installés en Vendée et dans les Deux-Sèvres. Dans la même philosophie s'est ouvert en 2022 le restaurant éponyme, qui joue la carte de l'authenticité et, évidemment, de la saisonnalité. Les deux chefs ne cuisinent que les produits du magasin.

De la conception à l'assiette, en passant par la plantation et l'entretien, le projet est un modèle de coopération « gagnant-gagnant ». Les jeunes en formation mettent en pratique la théorie que leur enseigne la MFR tout en améliorant leurs capacités de reconnaissance des végétaux. Pour le restaurant, recourir au jardin nourricier, sur place, est un gage d'originalité doublé d'un argument commercial : les circuits courts s'inscrivent complètement dans l'air du temps. Quant à la pépinière, l'espace jardiné représente pour l'entreprise une vitrine de choix sortant des sentiers battus. Lorsque Damien Ripaud invite des clients au restaurant, c'est pour lui l'occasion de partager les fruits, au sens propre comme au figuré, d'un savoir-faire de pépiniériste passionné par l'acclimatation des espèces, mais aussi l'occasion de montrer les plantes, in situ, en visitant le jardin après le déjeuner. De quoi joindre l'utile à l'agréable, en toutes circonstances.

- **www.ripaudpepinieres.com**
- **www.formation-alternance-vendee.com**
- **www.lespritdici.fr**

LES 60 ANS DE L'UNEP

La saga Unep (1/3) 1963-1983

2023 est une année spéciale pour l'Unep, qui fête ses 60 ans. Au cours de trois numéros, *En vert & Avec vous* revient en accéléré sur ces six décennies et fait le point sur les revendications qui ont animé la profession.

Seule organisation professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics, reconnue « partenaire engagée pour la nature » par l'OFB (Office français de la biodiversité), l'Unep est aujourd'hui un maillon incontournable de son environnement interprofessionnel. Elle défend les intérêts des entreprises qu'elle représente, élabore les normes sociales de la profession et pilote la création des règles professionnelles du métier. Mais si l'Unep est dorénavant structurée, visible et solide, il fut un temps où tout était à construire…

Dès les premières années, une méthodologie de l'information aux adhérents s'est mise en place avec la parution de bulletins mensuels.

Pourquoi s'organiser ?

En France, c'est après la Seconde Guerre mondiale que les entreprises du paysage prennent leur essor. Car jusque-là, les activités de plantation et d'entretien étaient soit effectuées par des travailleurs solitaires détachés au gré des chantiers, soit prises en charge par les pépinières, sans réelle spécialisation. Or les grands projets d'urbanisme changent radicalement d'échelle : on se dirige vers des chantiers d'envergure, de construction et végétalisation d'autoroutes, de stations de sports d'hiver et de grands ensembles immobiliers. Des chantiers qui exigent un besoin accru de main-d'œuvre, de moyens, de coopération entre les professions qui prétendent aux marchés en question. Et d'un savoir-faire de plus en plus pointu.
C'est en pénétrant les marchés publics – réglementés et plus concurrentiels – par le biais de l'entretien d'abord, que la nécessité d'un collectif s'est fait sentir, dans l'objectif de conquérir une place plus grande dans les projets, et plus en amont.

QUELQUES DATES CLÉS

1963
Naissance de l'Union sous le nom d'UNSEPF et premier congrès

1964
Création du CNIH*

1966
Diffusion du premier annuaire de l'Union

1970
Accord du ministère de l'Agriculture sur la carte de qualification

1971
Création du ministère de l'Environnement

1975
Signature d'une convention collective nationale du personnel d'encadrement

1977
Parution du CCTG**

1978
Parution du Fascicule 35

1978
Diffusion du Livre Vert

1979
Première conférence mondiale sur le climat

1980
l'UNSEPF devient UNSEPRF (« R » pour reboiseurs).

** CCTG : Cahier des Clauses Techniques Générales
* CNIH : Comité National Interprofessionnel de l'Horticulture Florale et Ornementale et des Pépinières non Forestières

LES PRÉSIDENTS

Clément BOURNE
1963 - 1967

Pierre DESMIDT
1967 - 1971

Jean-Marie DOMON
1971 - 1974

Pierre BUFFO
1974 -1978 & 1981-1982

Paul VALOIS
1978 -1981

André CARDIN
1982 -1984

Naissance d'une identité

Pendant plusieurs années encore, les pépiniéristes continueront de fournir arbres et arbustes, de les planter, de les tailler, de semer le gazon autour des massifs et de l'entretenir. Mais au vu des projets en cours, certains pépiniéristes s'emparent peu à peu d'une opportunité commerciale grandissante qui implique de se spécialiser sur ces activités qui s'éloignent de la « simple » manipulation végétale. Une spécialisation qui se fait sous la même raison sociale dans un premier temps. Certains abandonneront ensuite les activités de production pour s'installer en tant qu'entrepreneurs du paysage, tandis que d'autres garderont les deux, en parallèle.
Mais pour valoriser le nouveau créneau, il faut affirmer (donc définir et circonscrire !) l'identité des entreprises du paysage, décorrélée de celle de la pépinière, sans toutefois renier les racines agricoles de la profession. En cette période où les métiers mutent au rythme de la société qui les emploie, il faut proposer de nouveaux référentiels visant à borner l'amont et l'aval des interventions de chaque profession.

Les entrepreneurs qui travaillent à ces questions adhèrent alors à la FNPHP (Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières), appelée aujourd'hui VERDIR.

Premiers pas

1962. C'est à La Baule que ces chefs d'entreprise, réunis au congrès de la FNPHP, jettent les bases d'une organisation dédiée à l'activité de paysage. Partout en France se sont créés des syndicats régionaux. Pour les fédérer enfin (certaines tentatives au niveau national ayant échoué par le passé), s'impose alors un rassembleur, en la personne de Clément Bourne. À Jarcieu dans l'Isère, cette figure tutélaire pilote une des plus grosses pépinières de l'époque, les établissements GUILLOT-BOURNE. Engagé politiquement, passionné, il sera l'homme de la situation : le premier président de l'Union.

Celle-ci s'appelle alors l'UNSEPF, pour Union Nationale des Syndicats des Entrepreneurs Paysagistes de France, reconnue officiellement le 14 mars 1963. Si le milieu horticole a servi de modèle, les jardiniers-paysagistes s'affilient désormais à une organisation spécifique excluant les activités de production. Le premier congrès de l'UNSEPF a lieu en juin 1963 à Trouville, premier d'une longue série de rassemblements où convivialité et confraternité seront les maîtres-mots.

Premiers chantiers

Dès le début, ces défricheurs mettent en place des actions pour, pêle-mêle, promouvoir la profession ; informer le public et les instances gouvernementales sur ses spécificités ; défendre et conseiller les adhérents sur les aspects sociaux, juridiques et fiscaux à mesure qu'évoluent les réglementions en la matière ; les accompagner dans leur adaptation aux progrès technologiques puis informatiques ; alimenter un annuaire professionnel ; créer une carte de qualification ; éditer une « Série de prix », ouvrage aspirant à baliser les appels d'offres trop souvent incomplets ou déconnectés des réalités du terrain ; rénover l'enseignement et la formation ; communiquer auprès du grand public…
Parmi les chantiers étalés sur plusieurs décennies, se mettent en place également l'élaboration et la négociation d'une convention collective nationale. Visionnaire, Clément Bourne en affirme la nécessité dès les années 1960, époque où chaque chambre syndicale régionale fait encore ce qu'elle veut. Pas à pas, il faudra attendre… 2008 pour la signature d'une convention nationale réunissant les dispositions des ouvriers et employés, des techniciens et agents de maîtrise, et des cadres.

L'alternance de moments conviviaux et studieux a toujours caractérisé les congrès de l'Unep. Ici à Lille, en 1971.

Vers la montée en compétence

En 1970, l'Union obtient l'accord du ministère de l'Agriculture sur la qualification. Une première étape qui ne satisfait pas tout le monde. On est encore loin de la création de QualiPaysage. Il s'agit pour l'heure d'une carte, délivrée par l'Interprofession (CNIH à l'époque), qui définit les champs d'intervention des entreprises et les classe en fonction de leur capacité à réaliser les travaux. Une façon de faire monter la qualité des prestations et de les valoriser. Autre jalon notoire dans la constitution de documents de référence : le Fascicule 35. Élaborée par tous les maillons de la chaîne du paysage, la partie dédiée aux marchés de travaux d'entretien d'espaces verts, d'aires de sports et de loisirs au sein du CCTG* est achevée en 1978. Ce Fascicule 35 sera revu une première fois à la fin des années 1990 avant une refonte plus drastique en 2019 sous le mandat de Catherine Muller.

Vers la maturité

En 1978 est diffusé le Livre Vert, premier manifeste de l'Union. S'en dégagent les grandes lignes politiques dans les actions internes et externes de l'UNSEPF, qui concourent à l'image de marque dont veut se doter la profession.
Une image de maturité et de sérieux, tandis que la fin des années 1970 marque les débuts d'une prise de conscience environnementale en France et dans le monde, qui va changer la donne. La grande sécheresse de 1976, en particulier, reste gravée dans les mémoires.
1983. L'Union fête ses 20 ans. Pierre Buffo, président sortant, ouvre le congrès annuel par ces mots : « Vous savez tous quels efforts, quel travail, quel dévouement représentent une organisation telle que la nôtre. Si nous avions comptabilisé les heures données par tous les responsables et tous les bénévoles, nous aurions une somme de temps énorme, d'autant plus que ce temps fut soustrait à leur travail, à leur entreprise, à leur foyer, à leur vie familiale. » Dans l'assistance, figure incontournable de cette génération de quadras dynamiques qui compose alors la relève de l'Union, se trouve Alain Torrelli.

À suivre, dans votre n° d'automne…

➔ **www.lesentreprisesdupaysage.fr**

Thierry Muller, réélu président de QualiPaysage

Le 30 mars 2023, le conseil d'administration de QualiPaysage reconduisait son président pour un second mandat. Ayant achevé le premier avec à son actif le lancement officiel de 8 labels métiers, la ligne directrice de Thierry Muller s'articulera dorénavant autour de leur promotion.

Thierry Muller
© Clément Vidon

Depuis janvier 2021, 10 entreprises ont obtenu 25 labels. À l'aube de son nouveau mandat, Thierry Muller entend accélérer la cadence. Objectif : 100 entreprises labellisées d'ici la fin de sa mandature.

Un passionné engagé

Diplômé de l'École supérieure d'architecture des jardins de Paris, Thierry Muller a dirigé pendant presque quarante ans l'entreprise d'ingénierie et de travaux du paysage qu'il a fondée en 1980 – une référence dans la région Grand Est. Dès 1983, cette entreprise était qualifiée QualiPaysage, organisation paritaire dont Thierry Muller a intégré le conseil d'administration en 2006 avant d'en prendre la présidence en 2020, succédant ainsi à Marc Loiseleur. Une réussite professionnelle aiguillonnée par la passion, partagée avec Catherine Muller, son épouse, présidente de l'Unep de 2013 à 2019 et actuelle présidente de VALHOR.

Objectif excellence

QualiPaysage se positionne comme « un outil d'aide à la décision pour les donneurs d'ordre, capables d'identifier le bon partenaire pour mener des travaux paysagers, mais aussi comme un guide pour les entreprises du paysage ». Pour ce faire, l'organisation attribue des titres de qualification et de labellisation. L'occasion de rappeler la différence entre la qualification, qui porte sur la conformité des travaux à la réglementation et se « contente » d'une obligation de moyens, tandis que le label permet de passer à l'obligation de résultat, opposable juridiquement. Au nombre de 8, ces labels s'adossent à 25 référentiels, élaborés en partenariat avec l'Unep et l'ensemble des organisations paritaires qui composent QualiPaysage (voir l'article consacré aux labels dans le n°34 d'*En vert & Avec vous*).
Un paritarisme absolument essentiel, que Thierry Muller aimerait élargir et renforcer.

Le cap des 100 entreprises

Depuis janvier 2021, 10 entreprises ont obtenu 25 labels. À l'aube de son nouveau mandat, Thierry Muller entend accélérer la cadence. Objectif : 100 entreprises labellisées d'ici la fin de sa mandature. S'engage donc un gros travail de mise en avant des avantages apportés par les labels : auprès des maîtres d'ouvrage publics d'une part, qui semblent n'avoir pas encore le réflexe de les exiger. (Pour les y inciter, QualiPaysage adhère désormais à l'association des acheteurs publics Apeca.) Auprès des entreprises du paysage d'autre part, pour lesquelles il s'agit de démystifier les contraintes du processus et d'insister sur ses aspects vertueux. Les labels ont été étudiés pour coller aux critères du code de la commande publique, eux-mêmes incitatifs pour faciliter l'accès aux petites entreprises, stimuler le recours à l'innovation, préserver les ressources, augmenter la part des marchés socialement et écologiquement responsables, favoriser les circuits courts… Pour Thierry Muller, les bénéfices sont indiscutables : en matière de reconnaissance et de valorisation des savoir-faire, toutes les entreprises, grosses ou petites, ont à y gagner. Sans parler de l'écologie et des écosystèmes…

➔ **www.qualipaysage.org**
➔ **www.lesentreprisesdupaysage.fr**

Fonds de renaturation

500 millions d'euros, et après ?

L'Observatoire des villes vertes vient de publier les résultats de sa 13e enquête.
Son objet : l'enveloppe du Fonds vert débloquée en juin 2022 par le gouvernement, dont un quart concerne la renaturation des villes et villages.

Végétalisation d'un place publique à Marseille
© Ville de Marseille

C'est un fait : les villes sont attendues pour lutter de façon durable contre les effets du changement climatique.

Afin d'accélérer la transition écologique dans les territoires, un Fonds vert de 2 milliards d'euros a été débloqué par le gouvernement l'an passé, dont 500 millions spécifiquement alloués pour renaturer les villes et villages : une gestion des crédits confiée aux préfets, crédits qui commencent tout juste à être distribués aux communes.

Un peu plus de six mois après l'annonce du gouvernement – qui prévoit d'ailleurs de pérenniser cette aide –, l'Observatoire des villes vertes a mené une enquête sur son panel composé de 25 villes. L'occasion de faire un point sur leurs ambitions en matière de renaturation, sur la priorisation de leurs projets et, à plus court terme, sur les conditions de mise en œuvre du fonds, lorsqu'on sait combien il est important d'aller vite.

Une enquête menée sur 25 villes pour faire un point sur leurs ambitions en matière de renaturation

6 villes sur 10 se sont intéressées au fonds de renaturation

28 % des collectivités interrogées comptent candidater au programme

Un baromètre de l'intérêt des villes

Avant même de parler crédits et calendrier, le fonds de renaturation en lui-même suscite-t-il l'intérêt escompté ? C'est le cas pour 6 villes sur 10. Un résultat qui peut surprendre, tant les problématiques climatiques sont relayées par les médias et le verdissement des villes intégré comme solution. Si l'on peut se réjouir d'un intérêt majoritaire, posons-nous la question des 40 % restants. Tiédeur, réticence, méconnaissance ? Sans doute un premier indice d'un manque d'information et de sensibilisation, preuve que ce travail doit s'inscrire sur le temps long et résister au renouvellement des élus… À l'heure actuelle, 28 % des collectivités interrogées comptent candidater au programme tandis que 36 % en étudiaient l'opportunité en début d'année.

Complexité et manque d'information

En effet, 64 % des villes interrogées ne se considèrent pas comme suffisamment informées sur la mise en œuvre concrète du plan. Elles semblent également un peu perdues au regard des champs de compétences des différentes collectivités : il existe en effet certaines exceptions relatives aux friches, aux biodéchets et à la biodiversité, sujets gérés au niveau régional.

Par ailleurs, les municipalités consultées perçoivent les procédures administratives comme optimisables soit par un allégement des contraintes, soit par une modification de la temporalité des versements d'aides. Les projets de végétalisation, souvent accompagnés d'études et de travaux, s'inscrivent généralement dans la durée : c'est pourquoi les responsables sondés préconiseraient plutôt des versements fractionnés ou pluriannuels, jugés plus pertinents que les subventions limitées à une année.

Prix spécial « Cœur de ville » pour Niort aux Victoires du Paysage
© VALHOR

Différents pôles d'investissement

96 % des villes interrogées souhaiteraient allouer cette aide à des travaux concrets de renouvellement urbain intégrant du végétal. C'est le cas de la ville d'Amiens, par exemple, avec ses projets de végétalisation des sols, des toitures et des façades publiques, déjà en cours de réalisation.

À la question de l'allocation du budget, 64 % des collectivités donneraient priorité au financement de l'ingénierie et aux études préalables, pour définir et améliorer l'impact local de la nature sur leur territoire. Viennent ensuite la montée en compétences et la formation des agents pour 20 % des villes sondées, ainsi que l'augmentation des effectifs dédiés aux espaces verts (pour 24 % d'entre elles).

Les responsables des villes engagées le savent : la renaturation est l'affaire de tous. Il faut faire adhérer les citoyens à la fois aux projets, à l'allocation des fonds publics sur ces actions et les sensibiliser au respect des actions entreprises, lorsqu'il ne s'agit pas franchement de les y faire participer. La pédagogie reste donc un point clé pour 28 % des villes interrogées, qui utiliseraient une partie du fonds pour bénéficier d'une assistance dans la concertation publique et dans la pédagogie auprès des administrés.

Deux priorités…

La première : la plantation d'arbres. 80 % des responsables d'espaces verts souhaiteraient investir dans la plantation de nouveaux arbres en pleine terre. Un indicateur qui ne peut que susciter l'enthousiasme, à condition de bien choisir les essences en veillant à leur variété et leur résistance à la sécheresse, pour assurer leur pérennité.

La seconde : l'amélioration de la gestion durable ou alternative des eaux, citée par 76 % des villes interrogées. La ressource en eau constitue un élément fondamental à la survie des espaces verts. De plus en plus rare et régulée en été, sa disponibilité est aujourd'hui source d'inquiétude pour les responsables des espaces verts. Mais ces derniers ne s'avouent pas démunis pour autant, sensibilisés aux projets présentant des palettes végétales diversifiées et adaptées au climat local, comme c'est le cas de la ville de Toulouse.

Plantations réalisées en centre-ville à Montreuil
© Ville de Montreuil

… mais des besoins plus larges

Le fait est que lorsqu'on parle de végétalisation ou revégétalisation, les besoins sont multiples et un déploiement efficace voudrait que les collectivités se mobilisent sur tous les fronts. Comme le souligne Anne Marchand, co-présidente de l'Observatoire et présidente d'Hortis, si les solutions identifiées au premier rang sont les plantations d'arbres en pleine terre et la gestion alternative des eaux, d'autres sont moins médiatisées mais tout de même évoquées, ce qui démontre une prise en compte globale, en amont en en aval des projets. Ont été citées notamment la création d'abris climatiques ou d'îlots de fraîcheur, en suivant par exemple le modèle des cours oasis (cité par 68 % des villes sondées), la création d'un nouvel espace vert (pour 4 villes sur 10), ainsi que la modification du PLU ou du PLUi pour le rendre plus contraignant et y limiter l'artificialisation (pour 56 %).

Transparence et concertation

Là encore, la concrétisation de ces projets est conditionnée au niveau d'information des services des villes, sans quoi l'on court le risque d'une inertie préjudiciable à tous égards. Laurent Bizot, co-président de l'Observatoire et président de l'Unep, ajoute : « Il est rassurant de voir que les collectivités ont saisi l'urgence et font preuve de créativité et d'ingéniosité. Mais elles manquent clairement de moyens pour la mettre en application. Sur la question de l'eau, il y a certainement une carte commune à jouer sur l'amélioration des relations entre gestionnaires privés et le service public, pour en améliorer l'usage. »

Par ailleurs, la transition écologique gagnerait à bénéficier d'une vision plus transversale des territoires. Car le financement des projets de végétalisation privée reste le parent pauvre des leviers identifiés : seule 1 ville sur 10 le valorise alors que l'espace privé représente 70 à 80 % des surfaces urbaines, absolument essentielles à la renaturation et à la préservation des continuités écologiques. Il y a donc un énorme travail de sensibilisation à mener à cet égard, encore et encore.

➔ **www.observatoirevillesvertes.fr**
➔ **www.hortis.fr**
➔ **www.lesentreprisesdupaysage.fr**

96 % des villes interrogées souhaiteraient allouer cette aide à des travaux concrets de renouvellement urbain intégrant du végétal

Nouvelle Formation ingénieur Vert d'Azur

Le Campus Vert d'Azur innove !

Pour la rentrée de septembre 2023, le Campus Vert d'Azur ouvre sa nouvelle formation d'ingénieur en aménagements paysagers. Elle sera dispensée conjointement par le CFPPA du Campus et par Polytech Nice Sophia.

Voilà 130 ans que se développe cette école spécialisée dans les métiers de l'environnement et de l'aménagement paysager : au fil des décennies, le Campus Vert d'Azur n'a cessé de renforcer son panel de formations, tout en le rendant le plus professionnalisant possible.

Objectif : former les acteurs verts de demain en répondant exactement aux besoins du marché du travail. Et c'est en pariant sur la mutualisation (des compétences comme des ressources) au sein du campus et avec les partenaires que cet établissement cultive l'innovation et l'excellence.

À Antibes, le campus se déploie sur 4 centres :

- le lycée Vert d'Azur, qui dispense un enseignement général, professionnel et technologique.
- le CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole), qui accueille des apprentis et stagiaires en formation continue, qu'ils soient salariés, chefs d'entreprise ou particuliers.
- l'exploitation agricole, qui s'étend sur 3 hectares de surface agricole utile et réunit des activités de pépinière, plantes en pots et maraîchage bio. Elle sert également d'instrument pédagogique et de support d'expérimentation.
- et enfin le CFA RAP PACA, Centre de Formations d'Apprentis Régional Agricole Public.

Le CFPPA © Studio Loic blsoli

L'exploitation agricole © Studio Loic blsoli

Omniprésent dans l'actu

Le Campus Vert d'Azur est aujourd'hui un acteur incontournable des grands rendez-vous de la filière.

Le 14 avril dernier, une trentaine d'élèves et apprentis des filières aménagements paysagers et productions horticoles se sont « affrontés » à Nice, à l'occasion du concours régional de reconnaissance des végétaux. Parmi les cinq lauréats qualifiés pour la finale nationale, quatre sont issus du campus.

Intervention tout aussi remarquée et remarquable lors du salon parisien Jardins Jardin, début juin, aux côtés de la maison Chanel, qui cette année a proposé la création d'un jardin éphémère célébrant le bigaradier. Cinq apprentis du CFPPA du campus sont intervenus auprès de l'équipe Chanel pour la réalisation des restanques, ce support traditionnel des cultures méditerranéennes. Un savoir-faire ancestral de la construction des murs en pierre sèche, que ces jeunes ont appris lors de leur formation et qu'ils avaient déjà testé à Bar-sur-Loup, lors de la réfection d'une restanque.

Pour la deuxième année, le Campus Vert d'Azur a accueilli, le 24 juin dernier, la finale nationale du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France », dans la catégorie Jardins et Espaces Verts.

Le campus se concentre désormais sur la rentrée de septembre 2023, date à laquelle une trentaine de candidats admis inaugureront la toute nouvelle formation d'ingénieur.

Concours national de reconnaissance des végétaux
© Campus Vert d'Azur

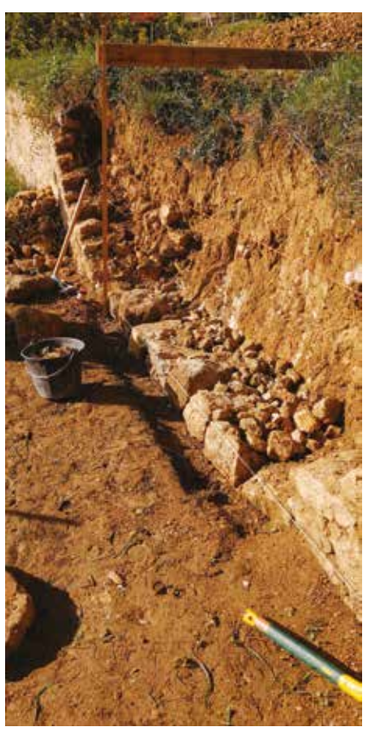

Réfection d'une restanque à Bar-sur-Loup
© Campus Vert d'Azur

Des ingénieurs pour les entreprises du paysage…

… et les collectivités. C'est avec le soutien de l'Unep, qui a mené une étude sur les besoins des cadres dans les entreprises du paysage, via Ocapiat, et celui de la Commission Méditerranée de Plante & Cité qu'est née cette nouvelle formation d'ingénieur en aménagements paysagers. Un cursus de trois ans est proposé en alternance pour permettre aux étudiants de mettre en pratique les connaissances acquises en entreprise.

La formation est ouverte aux jeunes de moins de 29 ans (inclus) de niveau L1, L2, Master, DUT ou BTS ou issus de classe préparatoire. Quant aux débouchés, ils sont aussi divers que porteurs : les diplômés pourront travailler dans des entreprises d'aménagement paysager, des agences d'urbanisme, des collectivités territoriales ou encore des bureaux d'études spécialisés dans l'aménagement du territoire. C'est ce qui fait la force de cette formation : son contenu a été optimisé pour répondre à la fois aux attentes des professionnels et aux enjeux actuels des territoires.

Son ancrage géographique est par ailleurs un véritable atout et le contexte méditerranéen constitue un support de choix, à l'heure où les pénuries en eau se font sentir dans toute la France, tout en exploitant les richesses locales en termes de formation et de recherche.

La région dispose en effet d'autres centres de formation, en particulier Polytech Nice Sophia, l'école polytechnique d'ingénieur d'Université Côte d'Azur (renommée dans les domaines de l'eau, du bâtiment, de l'électronique et de la biologie), avec laquelle des enseignements complémentaires sont mis en place.

Le campus vise en outre à développer une carte de formation post-BTS sur les Alpes Maritimes et à construire un parcours modulaire accessible, à terme, à la formation continue. Ce projet, là encore co-créé avec Polytech Nice Sophia, verra le jour en 2024 en même temps que la Licence Professionnelle DEGEBA (Diagnostic et Gestion de la Biodiversité des Aménagements) coconstruite avec l'Université Côte d'Azur.

Les apprentis du CS Constructions paysagères et leurs formateurs sur le salon Jardins, jardin. De gauche à droite : Alexandre Barbosa, Bastien Scoccia, Romain Avril, Arthur Baudias, Mathéo Bouzon, Benoît Romeyer, Tom Beccaria et Gilles Amalberti.
© Campus Vert d'Azur

Quel contenu ?

La nouvelle formation de la rentrée 2023 permettra aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour concevoir, réaliser et gérer des projets d'aménagements paysagers. Ils seront en mesure de répondre aux enjeux actuels et futurs dans les domaines de la conduite de travaux, de la gestion de l'eau, dans le respect de la biodiversité.

L'ensemble de la formation s'organise en deux parcours, comportant un tronc commun et deux mineures de spécialisation, « Génie de l'Eau » et « Aménagement paysager », cette dernière étant exclusivement enseignée au Campus Vert d'Azur. Les deux mineures de spécialisation représentent environ 1/6 de la formation en 1re année, 1/3 en 2e année, et 3/4 en 3e année.

1re année : les ressources

L'enseignement se focalise sur le diagnostic de l'aménagement pour, entre autres, maîtriser le cadre réglementaire, connaître les acteurs de l'aménagement, maîtriser les enjeux et objectifs de la gestion différenciée, analyser un sol existant, etc. Une partie sur les sciences de l'aménagement s'axe sur la botanique, l'écologie et la biodiversité, les interactions au sein de la communauté du vivant, la connaissance du contexte pédoclimatique et ses évolutions. L'ingénierie du territoire abordera, entre autres, la connaissance des procédés contractuels et technico-économiques d'un marché public d'aménagement paysager, de la formulation du besoin jusqu'à l'achèvement des travaux.

2e année, les process

L'accent est mis sur les dimensions urbanisme et paysages, moyennant des focus sur l'arbre en ville, le droit de l'aménagement, la connaissance des labels et infrastructures vertes, mais aussi un enseignement orienté « société », qui explore les dimensions de patrimoine et de bien-être. Également au programme de cette deuxième année : la gestion de l'eau, la gestion des paysages naturels (génie écologique et génie végétal), celle des espaces aménagés, avec un accent sur l'arbre en ville en tant que végétal en milieu contraint, la gestion des réseaux et celle des risques naturels. Conception et modélisation de l'aménagement, spécificité des terrains de sport et récréatifs sont entre autres au programme.

3e année, l'expérimentation

Les apprentis ingénieurs s'attellent en dernière année à la maîtrise des outils numériques de l'ingénieur, à l'analyse cartographique au service de l'aménagement, à l'apprentissage des logiciels de gestion de chantier et autres outils d'aide à la décision. Sont prévus des modules spécifiques sur les réseaux de capteurs, la robotique, l'intelligence artificielle. C'est dans cette dernière ligne droite que sont approfondis les sujets de biotechnologies et de santé du végétal, en partenariat avec l'INRAE et l'UCA. L'aménagement nourricier en milieu urbain n'est pas oublié : agriculture urbaine et paysage comestible figurent aussi au programme. L'année se caractérise par un projet d'innovation-recherche multidisciplinaire, réunissant trois spécialités – l'eau, le bâtiment et le paysage – et un autre projet R&D/MFE, au choix de l'apprenti et de l'entreprise.

À retenir

Le campus a fait le choix de mettre l'accent sur la conduite de chantier. Le contenu de l'enseignement favorise la mobilité des élèves en bureau d'études à l'étranger et oriente le mémoire de fin d'études sur l'expérimentation. Par ailleurs, à une époque où la multidisciplinarité s'avère indispensable pour mener à bien les chantiers visant à répondre à la transition écologique, le campus revendique clairement sa proximité avec les apprentis ingénieurs en Génie de l'Eau et multiplie pour ses élèves les opportunités de monter des projets avec les autres spécialités : bâtiment, informatique, robotique-électronique. Rappelons enfin que l'alternance se déroule selon un rythme de quatre semaines en entreprise, quatre semaines à l'école, qui facilite la mobilité des élèves.

➔ **www.campusvertdazur.fr**

Informations et contacts

CFPPA, Apprentissage et formations adultes
04 92 91 02 33
✉ cfppa.antibes@educagri.fr

LE SALON DU PAYSAGE, JARDIN & SPORT

du 5 au 7 décembre 2023

Salon Paysalia 8e édition

Créé en 2009, le salon du Paysage, Jardin & Sport rassemble durant 3 jours les acteurs de la filière du paysage.
Au fil des ans, l'événement est devenu un moment d'échange et de convivialité incontournable pour tous les professionnels du secteur.
Cap sur la 8e édition !

Thématiques 2023

Véritable vitrine d'innovation, le salon a vocation à inspirer les professionnels pour qu'ils relèvent ensemble les défis de la profession.

Les espaces dédiés, conférences et points d'échange s'articuleront autour des thèmes suivants :

- **Biodiversité & environnement**
- **Emploi & formation**
- **Modernisation de la filière**
- **Végétalisation des villes**

Le paysage de demain et ses nouveaux enjeux sont à l'honneur… Organisé en collaboration avec l'Unep, Paysalia 2023 est pensé comme un véritable accélérateur de business.
À l'instar des dernières éditions, le programme a vocation à fédérer et à questionner sur les défis à venir pour toute la profession.

Paysalia Rocalia 2021
© N. Rodet

Jardin « Human & Sens » de Franck Serra, lauréat du Carré des Jardiniers 2021
© N. Rodet

Faire germer des idées pour demain

Aménagement des jardins, parcs publics et privés, végétalisation des villes : la nature reprend ses droits et répond aux aspirations à mieux vivre, mieux respirer, revenir à l'essentiel tout en prenant soin de la biodiversité.

Face aux enjeux actuels et futurs, les acteurs du paysage doivent donc se réinventer et innover sur les sujets d'attractivité de la filière : la formation, l'intégration des technologies numériques ou la prise en compte du changement climatique…
C'est pourquoi Paysalia 2023 invite les entreprises, maîtres d'ouvrage, architectes et paysagistes à la synergie créative !

Paysalia 2023 invite les entreprises, maîtres d'ouvrage, architectes et paysagistes à la synergie créative !

Jardin «Oasis du futur» de Matthias Orsi, Carré des Jardiniers 2021
© N. Rodet

Carré des Jardiniers 2023

La 7e édition de l'emblématique concours « Carré des Jardiniers » permettra cette année d'explorer une thématique plus que jamais d'actualité : « Biodiver'Cité, comment habiter la ville de demain ? ».

Paysalia et Rocalia

une synergie unique au service des professionnels

Si le salon de la pierre naturelle Rocalia se déroule en même temps que Paysalia, ce n'est pas un hasard. Depuis 2017, la synergie entre les deux événements offre aux collectivités publiques et privées, ainsi qu'aux paysagistes et prescripteurs, la possibilité d'allier végétal et minéral.

Infos pratiques

Eurexpo Lyon, 69 680 Chassieu

➔ **www.paysalia.com**

Contact Hotline Visiteur :

✉ **hotlinevisiteurs@gl-events.com**

+33 (0) 4 78 176 216

CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Sélections régionales

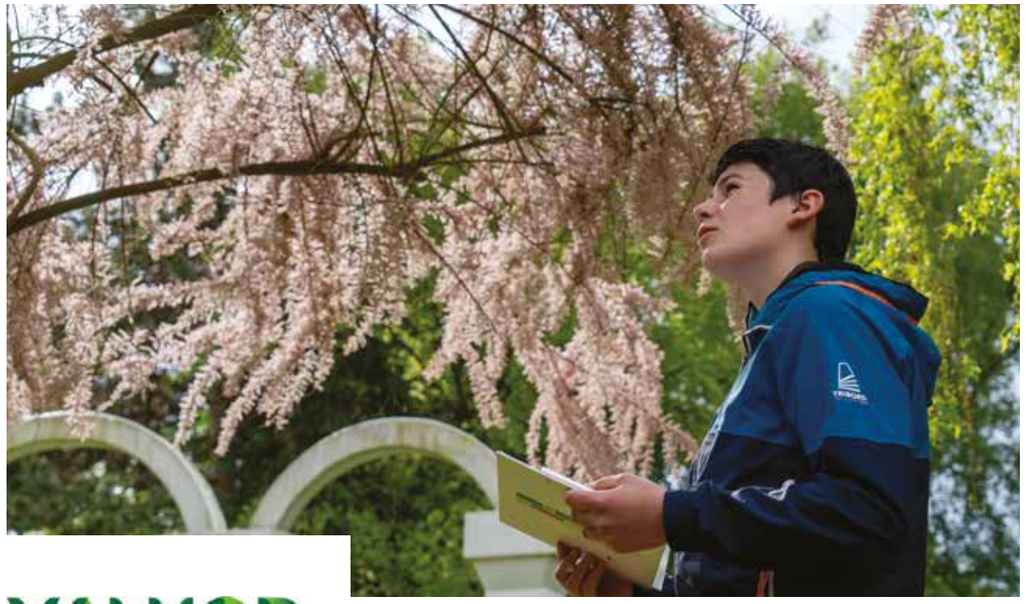

En Normandie, un candidat sous un tamaris en fleurs
© Alexandre Bourgeois

Depuis 2011, le Concours National de Reconnaissance des Végétaux a lieu tous les deux ans, avec pour principal objectif la valorisation des compétences en botanique. Les lauréats qualifiés pour la finale sont désormais connus !

Indispensables dans les métiers du végétal, les compétences en botanique le sont aussi pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Et quoi de mieux qu'un concours pour les mettre en valeur ? Cette année, les épreuves de sélection régionales ont eu lieu du 14 avril au 26 mai, un peu partout en France.

Derrière les aspects compétitifs, il s'agit d'une part de rappeler aux apprenants la nécessité de savoir identifier les végétaux, de connaître leurs spécificités et leurs exigences pédoclimatiques. Sensibiliser « la relève » à ses responsabilités futures embrasse pleinement les enjeux d'aujourd'hui : savoir mettre en place des plantations raisonnées et savoir répondre à leurs besoins, pour assurer leur pérennité.

D'autre part, le concours contribue à la reconnaissance des professionnels du paysage au sens large, du vivier de collaborateurs en devenir jusqu'aux entreprises qui les emploieront bientôt, en passant par les établissements qui les forment. Sans manquer de susciter la fierté de leurs parents, heureux de voir leur enfant engagé dans un projet professionnel porteur de sens… et dans un secteur qui recrute !

La reconnaissance sur le vif élargit les perspectives
© Alexandre Bourgeois

Rigueur et adrénaline

Les candidats ont été testés selon leur cursus : aménagements paysagers, productions horticoles ou distribution/commerce/vente. Dans un temps limité, ils ont dû reconnaître et nommer entre 20 et 40 plantes, en respectant la nomenclature botanique (famille/genre/espèce/nom commun/cultivar). Après avoir rivalisé de précision, les premiers de chacune des catégories (définies conjointement par le niveau de formation et la spécialité) se sont vu remettre le sésame pour la finale.

Pour rappel, le concours s'adresse aux apprenants et futurs professionnels. Il est ouvert à tous les apprenants inscrits en niveaux 3 (CAP, BPA et équivalents), 4 (Bac Pro, BP et équivalents) et 5 (BTS et équivalents) dans un établissement d'enseignement agricole ou de l'éducation nationale.

Nouveau !

Si le concours est désormais bien rodé, cela n'empêche pas de le faire évoluer. En l'ouvrant cette année à d'autres catégories de candidats, par exemple. Dorénavant, les étudiants de l'enseignement supérieur de niveaux 6 (Licence, Licence professionnelle, BUT, Maîtrise) ou 7 (Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur) peuvent concourir sur la même liste que les candidats de niveau 5.

Pour la première fois sont également invités à participer au concours les professionnels exerçant une activité salariée ou libérale, ainsi que les chefs d'entreprise du secteur de l'horticulture, de la fleuristerie, de la distribution et du paysage.

Un concours qui s'ouvre cette année à d'autres catégories de candidats

Cette année
en région
726 jeunes
issus de 150
établissements
scolaires
ont participé
aux 12 épreuves

La reconnaissance sur le vif

L'an dernier, dans le cadre d'un concours de reconnaissance des végétaux propre à la région PACA, la délégation régionale Unep Méditerranée avait innové en proposant une partie des épreuves en extérieur. Ce qui avait permis aux candidats d'apprécier également les ports et silhouettes des plantes en situation. Cette année, les organisateurs ont réitéré au parc Phœnix de Nice, qui a accueilli les candidats en vue de la finale nationale.

Une initiative qui a inspiré la région normande : soutenue par l'AIFST*, la délégation Unep Normandie a organisé ses sélections régionales dans un jardin public, la Colline aux Oiseaux, immense parc floral de plus de 17 ha situé en plein cœur de Caen.

Plus ludique, plus immersif et plus ancré dans le réel d'une future pratique, ce format a remporté l'unanimité des organisateurs comme des candidats. Évoluer en extérieur permet en effet de prendre en compte l'ensemble du contexte dans lequel évolue le végétal à identifier.

Autre avantage de cette contextualisation, la visite guidée du jardin par des professionnels de la ville de Caen – ravis de partager leurs connaissances sur l'histoire du parc –, qui a permis d'exploiter au maximum le lieu de l'événement. Mélanie Berghman, conseillère technique JEVI, formatrice et inspectrice en santé du végétal, a en outre pris la parole sur le thème « Mais c'est quoi cette bête ? », afin de sensibiliser les participants à la reconnaissance des ravageurs et maladies qui affectent les plantes. Bilan : une journée bien remplie alliant culture et pédagogie, en complément de la partie concours, pour laquelle la délégation a reçu de nombreux retours enthousiastes de la part des jeunes candidats.

Les candidats
au grand complet
pour la région Normandie
© Alexandre Bourgeois

Rendez-vous à Lyon !

Comme chaque année, c'est le salon Paysalia qui accueillera la grande finale, les 6 et 7 décembre prochains à Lyon.

Une finale organisée par VALHOR, en partenariat avec la DGER** du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, avec l'appui des fédérations professionnelles (L'Unep, VERDIR, Jardineries & Animaleries de France, FFP), de la SNHF, de Plante & Cité, du réseau Hortipaysages et de l'EPLEFPA*** de Lyon-Dardilly-Ecully.

En attendant, toutes nos félicitations à l'ensemble des candidats qui ont relevé le défi en région !

➔ **www.lesentreprisesdupaysage.fr**

➔ **www.valhor.fr**

➔ **www.facebook.com/ConcoursNationalReconnaissanceVegetaux**

* AIFST : Association Institution Familiale Sainte Thérèse

** DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

*** EPLEFPA : Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole

RTKn
Real-time kinematic to the power of network
Zéro frais*
Zéro émission
Entrez dans l'ère de la tonte sans conducteur
Réduisez les coûts inutiles tout en améliorant la qualité de votre terrain et aider la planète. La technologie Kress RTKn garantit précision au centimètre près sans le besoin de câbles périphériques, ni d'antennes sur site.
→ Zéro coûts de main d'œuvre
→ Zéro coûts d'énergie fossile
→ Zéro coûts de maintenance
→ Zéro pelouse endommagée
→ Zéro pollution atmosphérique
Le saviez-vous ?
Contrairement aux tondeuses classiques, les robots tondeuses Kress sont légères, aèrent et drainent le sol tout en permettant à l'air et les nutriments de nourrir l'herbe. Zéro coûts pour l'aération, le traitement de la surface et évite le remplacement du gazon prématurément.
En savoir plus sur Kress.com
Kress
*Sous conditions d'une alimentation par énergie Photovoltaïque. L'alimentation par le réseau électrique classique est également possible.

DÉBROUSSAILLEUSE ÉLECTRIQUE EXCELION 2

Repoussez les limites du confort et de la performance !

Les beaux jours sont là et avec eux, les travaux de débroussaillage reprennent de plus belle. Pendant cette période particulièrement intense, les professionnels peuvent compter sur EXCELION 2, la débroussailleuse électrique durable et haute performance signée PELLENC. Herbes hautes et épaisses, ronces, ligneuses, arbustes… Rien ne résiste à sa puissance, EXCELION 2 excelle sur tous les terrains !

Une performance à toute épreuve

Avec EXCELION 2, bénéficiez de la technologie brevetée PELLENC qui vous fera passer à l'électrique. Elle vous offrira un diamètre de coupe de 420 mm, une vitesse de rotation jusqu'à 6 600 tours/minute, et une puissance inégalée grâce à son moteur de 1 500 W. Très efficace, son système de refroidissement actif externe évite à l'air et à l'humidité de passer dans le moteur pour des performances durables jour après jour. EXCELION 2 affiche une autonomie généreuse, jusqu'à 3 h (selon la tête de coupe et la batterie utilisées), pour travailler dans les zones sensibles au bruit et faire face aux chantiers les plus exigeants !

Un confort de pilotage extrême

Grâce à sa poignée guidon intelligente, et sa gâchette d'accélération, le pilotage de la débroussailleuse se fait avec un

PUBLI-RÉDACTIONNEL | **PELLENC**

maximum de confort et de précision. Depuis son écran led, vous bénéficiez d'informations digitales en temps réel comme la vitesse en cours ou l'autonomie restante et vous pouvez même recevoir des alertes de maintenance. EXCELION 2 est aussi 30 % plus légère qu'une débroussailleuse thermique à puissance égale !

3 QUESTIONS À…

CHRISTOPHE BEAUDIER

Chef de territoire Var – Cians – Département des Alpes-Maritimes – Service FORCE 06 et prévention des incendies

Quelle a été votre première impression à l'utilisation de la débroussailleuse EXCELION 2 ?

Nous avions tous une crainte au niveau de la puissance par rapport au thermique. En fin de compte, nous avons été surpris par la puissance de l'électrique. Nous utilisons EXCELION 2 pour débroussailler essentiellement de la végétation forestière. La puissance est délivrée tout de suite sans inertie.

Que pensez-vous de son ergonomie ?

La débroussailleuse est vraiment très maniable et pratique d'utilisation. C'est l'avantage de ne pas avoir un moteur thermique, la machine est très légère et parfaitement équilibrée. Sa poignée intelligente apporte une meilleure prise en main grâce à sa forme ergonomique. En résumé, chaque geste effectué lie l'utile à l'agréable.

L'autonomie de travail est-elle suffisante ?

L'autonomie est très satisfaisante. Selon la vitesse et le type de végétation, la batterie 1500 de PELLENC nous permet de travailler jusqu'à 4h. En apprenant à gérer l'outil avec ses différentes vitesses, on gagne en autonomie mais aussi en qualité de travail et de souplesse.

5 CONFIGURATIONS POSSIBLES

Véritable outil professionnel multifonction, EXCELION 2 permet d'adapter 6 têtes de coupe différentes pour faire face à toutes les situations de l'entretien au débroussaillage forestier :

- Tête TAP CUT 3 pour débroussailler les herbes et la végétation dense (fournie de série),
- Couteau broyeur pour les herbes hautes et les broussailles,
- Tête City Cut pour désherber sans projection dans les graviers, sur du stabilisé ou de l'enrobé,
- Couteau tridents ou bilames pour faucher broussailles ou arbustes,
- Scie à dents douces pour couper net broussailles ou arbustes.

PELLENC EN BREF

Créé en 1973, PELLENC est reconnu comme la référence en matière de solutions mécaniques dans nos 3 filières : viti-viniculture, arboriculture fruitière, entretiens des espaces verts et urbains. PELLENC regroupe plus de 2 000 salariés, 21 filiales, 8 sites industriels en France et à l'international, un centre R&D de près de 200 ingénieurs en France et plus de 1 300 brevets déposés.

PELLENC est représenté par près de 2 000 distributeurs et plus de 500 000 clients dans le monde, avec une implantation commerciale sur les 5 continents et une présence dans 60 pays, pour un CA global de 346 M€ en 2022.

L'eau, cet élément indispensable !

Les professionnels du paysage connaissent la valeur inestimable de la ressource en eau, élément clé des aménagements végétalisés. Tour d'horizon des mesures et techniques qui permettent de la préserver, à l'heure où le rôle essentiel du végétal n'a jamais été aussi évident.

Dossier réalisé par Mélanie Biville Bindelli

Les noues du Parc Wissous
© Niolas Prettre

◂ Parcours d'eau
© B. Boudassou

Élément vital de la nature, l'eau occupe le devant de la scène à l'heure du changement climatique. Depuis plusieurs années, des phénomènes météorologiques inédits alertent, préoccupent, imposent de faire évoluer les modes de gestion de cette ressource essentielle.

Une étude menée en 2013 par Plante & Cité a estimé la consommation en eau des espaces verts publics en France à 89 millions de m³ par an. La consommation dans les jardins des particuliers est en revanche plus difficile à évaluer, car les études associent l'eau utilisée pour le jardin à celle consommée pour le lavage des voitures. Elle est estimée à 217 millions de m³ par an.

Si, au regard des prélèvements pour l'eau potable (5,3 milliards de m³ par an) ou encore pour l'agriculture (3,2 milliards de m³ par an), l'impact de la filière du paysage sur la consommation globale en eau peut paraître limité, elle n'en demeure pas moins directement concernée.
En effet, les arrêtés préfectoraux « sécheresse » soumettent depuis plusieurs années les entreprises du paysage à des restrictions sur l'utilisation de l'eau et un nouveau pas vient d'être franchi en mai dernier avec le durcissement des mesures (voir page 20). En 2022, 700 communes réparties dans la quasi-totalité des départements ont été touchées. Or ces mesures ont un impact immédiat et désastreux sur les végétaux.
La filière du paysage n'a pas attendu pour s'engager dans la réflexion, la recherche et la mise en œuvre d'actions menant à une gestion raisonnée de l'eau. Au sein du bureau de l'Unep, Paul Del Pozo, Quentin Lefaucheux et Christophe Gonthier mettent leur expertise d'entrepreneur du paysage au service d'un groupe de travail dédié à cette ressource.

89 millions
de m³ par an
consommation en eau
des espaces verts publics en France

217 millions
de m³ par an
consommation en eau
estimée des particuliers
(jardin et lavage des voitures)

L'impact de la filière du paysage sur la consommation globale en eau peut paraître limité, elle n'en demeure pas moins directement concernée.

Groupe de travail de l'Unep et mission de référent « eau »

Paul Del Pozo
définit ainsi la mission en devenir
de ce nouveau groupe de travail :

« Agir en chef d'orchestre pour inventorier les techniques que nous savons mettre en œuvre. En effet, les entrepreneurs du paysage sont des sachants sur ces sujets, chacun avec son expertise sur les différents métiers de nos entreprises. »

Cette mission se décline en quatre grandes lignes que sont le sol, le végétal, la gestion de la ressource via les techniques d'irrigation et de gestion des eaux pluviales, et enfin l'innovation sur ces trois thèmes. Cet inventaire réalisé, une feuille de route sera mise en place, déclinant des actions en deux volets : des actions immédiates, permettant de pallier la situation de crise, assorties d'actions à plus long terme. L'édition d'un guide des bonnes pratiques, la mise en place d'une formation pour favoriser la montée en compétence des adhérents sur ce thème, la valorisation de cette montée en compétences à travers un label ou une certification professionnelle, enfin leur reconnaissance par l'État pour inciter la mise en place des solutions via des mesures fiscales par exemple, illustrent les objectifs de la mission confiée au groupe de travail.

L'eau vive, vitale à certaines plantes de sous-bois dans les parcs et jardins
© B. Boudassou

Les espaces verts et les jardins jouent un rôle important dans la lutte contre le changement climatique, en stockant le CO_2 et en luttant contre les îlots de chaleur

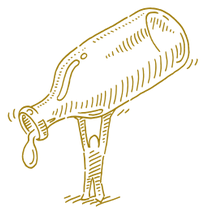

Quels sont les enjeux ?

Répondre à la nécessité de végétaliser les villes…

Les espaces verts et les jardins n'ont pas seulement un rôle de « confort ». Ils jouent un rôle important dans la lutte contre le changement climatique, en stockant le CO_2, en luttant contre les îlots de chaleur qui rendent les conditions de vie difficilement supportables pour les populations. Ils sont également source de multiples bienfaits sur la santé physique et mentale des populations. Or l'eau a une fonction essentielle pour assurer la renaturation de l'espace urbain engagée par l'État : la végétalisation contribue à lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur, à purifier ainsi et rafraîchir l'air urbain et à améliorer la résilience des territoires urbanisés face au changement climatique.
Et pour jouer leur rôle de « climatiseurs » lors des épisodes de canicule, les végétaux doivent transpirer. En d'autres termes, consommer de l'eau.

… en faisant face à des injonctions contradictoires

Cependant, depuis quelques années, l'eau vient à manquer de plus en plus tôt dans la saison. En période de sécheresse, les arrêtés préfectoraux assortis de restrictions d'arrosage se multiplient. Leurs conséquences, immédiates et dramatiques, remettent en cause les politiques de végétalisation des espaces publics, ainsi que la création de jardins publics ou privés. En effet, la privation prolongée d'eau a des conséquences irréversibles sur les végétaux : il y a donc une contradiction flagrante entre les politiques de végétalisation, les injonctions à renaturer les villes et créer des îlots de fraîcheur, et les restrictions voire l'impossibilité d'arroser les espaces verts et les jardins en période de stress hydrique. Des solutions doivent donc être trouvées à tous les niveaux, et des mesures prises pour rétablir un équilibre essentiel.

Le Plan eau, de quoi s'agit-il ?

Le Plan eau, « plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau », a été présenté le 30 mars dernier par le président de la République. Pour répondre aux défis générés par le changement climatique sur le cycle de l'eau en France, affectant de nombreux secteurs, le chef de l'État a proposé une série de mesures visant à redéfinir la politique de gestion de l'eau pour l'adapter à ces enjeux, en lien avec les élus et les collectivités territoriales, avec un double objectif : à court terme, préparer l'été 2023 et éviter au maximum les coupures d'eau potable ; d'ici 2030, faire 10 % d'économie d'eau dans tous les secteurs.

Ce sont en tout 53 mesures concrètes visant à répondre aux enjeux majeurs, organisées autour de 5 axes :

- Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs : atteindre l'objectif de 10 % d'économie d'eau prélevée, le décliner territoire par territoire et accompagner les transformations des filières très consommatrices.
- Optimiser la disponibilité de la ressource : sécuriser l'approvisionnement en eau potable en modernisant le réseau, renforcer l'ingénierie, valoriser les eaux non conventionnelles et investir massivement dans la réutilisation des eaux usées, améliorer le stockage dans les sols, les nappes et les ouvrages.
- Préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels : prévenir les pollutions des milieux aquatiques, renforcer la protection des aires d'alimentation de captage, restaurer le grand cycle de l'eau pour restaurer la fonction filtre de la nature.
- Mettre en place les moyens d'atteindre ces ambitions : inclure l'ensemble des acteurs et favoriser une gouvernance de la gestion de l'eau ouverte, locale et concertée ; mettre en place une tarification progressive et incitative ; investir dans la recherche et l'innovation pour disposer de données précises et des technologies adaptées.
- Améliorer la gestion des périodes de sécheresse : mieux informer, prévenir les situations de tension.

Les propositions de l'Unep

Parce qu'il ne peut y avoir de végétal sans eau, il est essentiel que les entreprises du paysage, qui sont au cœur des programmes de renaturation des espaces urbains, soient en capacité d'arroser les végétaux même en été (surtout en été !).

Ainsi l'Unep a-t-elle présenté au Gouvernement, dès le mois de février, un panel de solutions à court et moyen termes.

Les solutions à court terme :

- Faire évoluer la réglementation pour pouvoir arroser les jardins et plantations récentes de moins de deux ans. En effet, les jeunes végétaux ne peuvent survivre sans eau, ne pas les arroser leur est fatal. Leur survie est la clé de la pérennité des aménagements paysagers.
- Anticiper davantage les épisodes de sécheresse pour éviter d'atteindre le niveau de crise. Mettre en application les restrictions de niveaux 2 et 3 plus tôt dans l'année permettrait de retarder voire d'éviter le niveau 4 (interdiction totale). Concrètement, il s'agit de moins arroser les végétaux mais sur une période plus longue et ainsi de garantir leur survie.

Les solutions à moyen terme :

- Lever les freins réglementaires pour accroître la réutilisation des eaux usées traitées pour arroser les espaces verts (la France réutilise moins de 1 % de ses eaux usées, quand l'Espagne en réutilise 14 % et l'Italie 9 %).
- Rendre obligatoire l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie pour les nouvelles constructions et les projets de rénovation. Cette pratique, économique et vertueuse, est encore trop peu adoptée.

En marge de cette action, le groupe de travail référent « eau » remplit une importante mission d'influence en sensibilisant à ces enjeux les sénateurs, les députés, ou encore le secrétariat d'État à l'écologie.

Quels sont nos moyens d'action ?

Point sur les méthodes et techniques connues

Les entreprises du paysage adaptent déjà leurs pratiques, dans une logique d'utilisation raisonnée de la ressource en eau.
Le recours au paillage, par exemple, fait ses preuves depuis de nombreuses années. Ses avantages sont en effet divers et bien connus. Il nourrit le sol, réduit le développement des adventices et de ce fait les opérations d'entretien, mais il permet surtout de limiter l'évaporation, de garder ainsi l'humidité du sol et de réduire l'arrosage. Ne pas laisser le sol à nu limite de surcroît les risques d'érosion, de lessivage ou de tassement, ce qui favorise une bonne infiltration de l'eau de pluie.

La récupération de cette dernière fait également partie des gestes qui vont devenir indispensables. Si seules quelques grandes entreprises disposent des moyens humains et matériels pour réaliser des chantiers d'envergure dans les collectivités, Paul Del Pozo affirme qu'elles sont nombreuses à disposer de l'expertise nécessaire à l'installation de cuves de récupération, enterrées ou non, lors des aménagements paysagers chez les particuliers. « La Belgique impose l'installation de cet équipement pour toute construction neuve, c'est une piste très intéressante à suivre », précise-t-il.

Par ailleurs, certaines entreprises se sont spécialisées en matière d'irrigation, plus précisément dans l'installation et la maintenance de systèmes de gestion centralisée de l'arrosage automatique.

Utilisé efficacement et bien maîtrisé, cet arrosage automatique « nouvelle génération » permet de réduire la consommation d'eau de 30 %.

Paul Del Pozo
nous livre son expérience sur un chantier en cours, au Parc de la Villette à Paris

« À l'échelle d'une ville, il s'agit de piloter les arrosages en place via un logiciel qui interagit avec une ou plusieurs stations météorologiques, couplé le cas échéant à des capteurs et à des sondes, ce qui permet d'être extrêmement fin dans les programmes d'arrosage et la quantité d'eau à apporter. Associé à un capteur de fuite, détectant par exemple une rupture de canalisation ou un arroseur cassé, il prévient et coupe le réseau en attendant l'intervention d'un technicien. Ce système, ICC PRO, va donc bien au-delà de l'arrosage automatique classique, il permet une gestion très poussée de la ressource. »

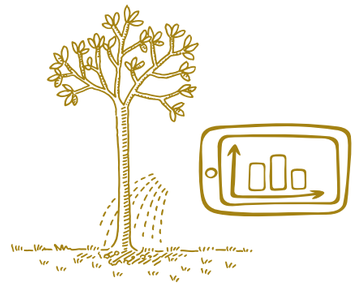

Le paillage préserve plus longtemps l'humidité du sol
© B. Boudassou

La micro-irrigation permet de cibler les arrosages
© P. Del Pozo

Récupérer l'eau de pluie, une nécessité aujourd'hui
© iStock

Les sacs d'arrosage, une nouveauté à utiliser pour les plantations arborées
© iStock

Développer le recours aux techniques innovantes

Parce ce qu'il est indispensable aujourd'hui d'aller plus loin dans les pratiques, des entreprises se sont penchées sur le sujet des eaux usées, qui représentent un gisement encore largement inexploité en France.

D'une manière générale, il s'agit de collecter les eaux domestiques, les eaux des stations d'épuration, les eaux industrielles, l'eau de pluie, de ruissellement des routes et trottoirs, etc., de les traiter et de les redistribuer pour les opérations d'irrigation, le rechargement des rivières et des nappes, le lavage des voiries… le tout de manière fiable et en toute sécurité.

Tout récemment, à Fréjus, un bâtiment de la résidence Primavera a été construit autour d'un circuit de réutilisation des eaux ménagères légères. Pour que ce projet voie le jour, le promoteur immobilier Roxim a fait appel à l'expertise de la société de conseil Ecofilae et au système de recyclage de l'entreprise Aquality. Le dispositif mis en place permet de récupérer les eaux issues des douches, lavabos et baignoires, de les traiter sur place et de les réutiliser pour l'arrosage des espaces verts environnants. Ainsi 3 m³ d'eau sont collectés et recyclés chaque jour, représentant entre la moitié et un tiers des besoins en période estivale.

Citons aussi l'exemple de la ville de Bergerac, qui réutilise depuis mars 2023 des eaux usées traitées pour l'arrosage de ses espaces verts, le nettoyage de sa voirie et de ses canalisations.

La ressource en eau étant l'affaire de tous, les fabricants travaillent également à la mise au point de procédés technologiques contribuant à une gestion toujours plus efficiente de celle-ci. Les entreprises du paysage ont ainsi à leur disposition de nouveaux outils et méthodes, connectés ou non.

Les sacs d'irrigation, par exemple, permettent d'éviter que le pied des arbres récemment plantés ne soit trop sec, ou trop humide. Fixés autour de l'arbre, ces sacs se vident au goutte-à-goutte autour du tronc, en 6 à 10 heures. Ainsi l'eau pénètre bien dans le sol et l'arbre a le temps de l'absorber, ce qui optimise considérablement l'arrosage.

Les sondes, quant à elles, mesurent en continu les besoins hydriques et la croissance des racines des arbres, permettant ainsi un arrosage très précis.

Écofilae

La société de conseil Écofilae, spécialisée dans la mise en place de projets de valorisation d'eaux usées, a construit un modèle mis en œuvre dans la résidence Primavera. Ce modèle est conçu comme une boucle, avec un double réseau de tuyauterie (eau potable/eaux usées) et un système de recyclage.

Nicolas Condom
président-fondateur d'Écofilae,
regrette ce paradoxe :

« Àlors qu'un modèle fiable et durable est construit, alors que les fournisseurs des technologies de traitement de l'eau sont prêts, la réglementation actuelle ne permet pas encore d'accélérer la mise en place de nouvelles boucles de l'eau. »

Le promoteur Roxim a en effet dû obtenir un arrêté dérogatoire de la Préfecture du Var et l'accord de l'Agence Régionale de Santé pour mener son projet à terme.

Interrogé sur la place des entreprises du paysage dans ces boucles, Nicolas Condom évoque d'emblée deux rôles : l'un d'innovation, en faisant le choix, pour les espaces verts, de plantes peu gourmandes en eau, installées au bon endroit, adaptées à leur fonction et au climat local. L'autre de « traitement », en installant, si possible, des traitements extensifs basés sur la nature, capables de filtration ou de dépollution des eaux usées. Le recours aux roseaux est un exemple de ce procédé naturel qu'est la phytoépuration.

Résidence Primavera à Fréjus
© Ecofilae 2023

▲ Double réseau de tuyauterie
▼ Espaces verts bénéficiant du dispositif

Aquality

L'entreprise Aquality a fourni le système de recyclage des eaux usées de la résidence Primavera.

Thomas Contentin,
directeur d'Aquality,
nous explique son fonctionnement :

« L'eau collectée subit une première phase de dégradation biologique, générée par des bactéries et activée par une bonne aération. Vient ensuite une phase mécanique, l'eau passant par une membrane d'ultrafiltration, dont chaque pore est 2500 fois plus fin qu'un cheveu. Elle chemine ainsi par plusieurs petites cuves qui s'enchaînent, puis est stockée avant d'être réutilisée. Il n'y a aucune perte, l'intégralité des 3000 litres d'eau collectée est recyclée et réutilisée. »

Selon lui, ce système présente un double avantage : « Il permet de limiter la consommation d'eau potable bien sûr, mais surtout il rend possible l'arrosage en été, même en cas d'arrêté préfectoral. En effet, contrairement à l'eau de pluie, les eaux ménagères légères sont produites toute l'année, elles représentent une source régulière et fiable. Elles permettent ainsi, notamment, de préserver les îlots de fraîcheur. »

Il souligne l'importance des échanges, à créer ou à développer, avec les entreprises du paysage. Chacun, selon lui, « doit pouvoir s'appuyer sur le savoir-faire de l'autre, dans une démarche vertueuse ». Lors du choix de la palette végétale à implanter sur un site, il est important de connaître les spécificités de chaque essence, ses besoins en eau, pour prévoir en conséquence les volumes à traiter.

Urbasense

Des sondes innovantes

La société Urbasense définit son métier en 3 volets : « Savoir arroser, utiliser l'agronomie urbaine, fabriquer des racines ».
La technologie qu'elle développe est mise en œuvre au niveau des arbres, des terrains de sport et des bacs plantés. Elle est assortie d'un véritable service d'accompagnement des utilisateurs.

Le principe : l'implantation de sondes tensiométriques, au niveau des racines, permet de mesurer l'eau réellement disponible pour le végétal. Les données des capteurs sont collectées, analysées et traitées par des ingénieurs agronomes, qui génèrent des bulletins de recommandations hebdomadaires. Cela permet de rationaliser l'arrosage en intervenant au bon endroit, au bon moment et en ne délivrant que la quantité nécessaire au végétal : c'est le « savoir arroser ».

L'objectif : inciter le végétal à développer son système racinaire par un arrosage spécifique appelé « arrosage agronomique ».
En favorisant des cycles d'assèchement, puis de réhumectation, tout en restant en permanence en confort hydrique, une réaction physiologique conduit le végétal à augmenter son développement racinaire.

Comme le résume Paul Del Pozo, « quand le système racinaire est installé, le végétal devient autonome, il n'a plus besoin d'arrosage ». Ce qui survient généralement au bout de 3 à 5 ans pour les arbres et arbustes.

Après une installation d'une vingtaine de minutes, le dispositif Minisense relève l'humidité du sol régulièrement.
© Urbasense

Du côté des collectivités

Les villes soucieuses de valoriser leurs espaces verts ne peuvent plus aujourd'hui envisager leur entretien sans préoccupation environnementale. La ville de Versailles apparaît comme un modèle en la matière, sa politique intégrant le respect des exigences de développement durable dans les opérations d'entretien des espaces verts. Ses bonnes pratiques de gestion de l'eau, mais aussi ses pratiques de taille, de tonte et de plantation, lui ont valu d'être reconnue par le label EcoJardin, label de référence de la gestion écologique des espaces verts. Elle a également reçu le prix du développement durable du CNVVF[1] en 2022.

Plus classiquement, des récupérateurs d'eau de pluie ont été installés, notamment au niveau des serres, mais également sur tous les nouveaux bâtiments. Ce dispositif est d'ailleurs imposé par la ville aux promoteurs et aménageurs réalisant des constructions sur son territoire.

« La palette végétale a également été adaptée. Un travail de fond, mené en concertation avec les équipes de jardiniers formés, a conduit au choix de végétaux plus résistants, ou encore à la plantation de sujets en 25/30 maximum, pour lesquels la reprise est plus facile. Les massifs fleuris sont désormais composés à 80 % de plantes vivaces, plus résistantes et moins gourmandes en eau que les annuelles et bisannuelles. Une très bonne connaissance du végétal est indispensable, de même que le respect des périodes et techniques de plantation. L'entretien rigoureux pendant les 2 à 3 premières années suivant la plantation est entré dans le cahier des charges des entreprises. Une bonne concertation entre maître d'ouvrage et entreprises est en effet primordiale. »

Enfin, des sondes de la société Urbasense ont été installées dans les endroits les plus sensibles, pour garantir un soin optimal aux alignements d'arbres soumis à des conditions particulières, telles que l'assèchement dans les couloirs de vent, un ensoleillement fort, la réverbération, etc.

Et à l'avenir ? Selon Cathy Biass-Morin, il faut désormais se soucier du « quoi planter demain ? ». Elle s'intéresse particulièrement, avec ses équipes, au programme de recherche « AVEC » lancé par Plante & Cité lors de son assemblée générale du 23 mai 2023. Ce projet est mené en partenariat avec l'ADEME[2] et le Cerema[3], en lien avec l'ensemble de l'interprofession. À suivre…

Du côté des labels, le CIBI[4] a créé en 2013 le label BiodiverCity dans lequel la gestion de la ressource en eau trouve sa place au niveau des critères du choix des végétaux et de la perméabilité des sols.

(1) CNVVF : Conseil National des Villes et Villages Fleuris

(2) ADEME : Établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de la Transition écologique et solidaire et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

(3) Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

(4) CIBI : Conseil International Biodiversité et Immobilier

Cathy Biass-Morin,
directrice des Espaces Verts de la ville de Versailles,
nous explique comment elle a relevé le défi
de la ressource en eau :

« La ville de Versailles n'a pas attendu, elle a réfléchi à cette problématique dès l'année 2003, qui a connu un épisode important de canicule et de sécheresse. Elle a dès lors déployé son plan d'action sur plusieurs axes. Tout d'abord, l'installation de bâches souterraines a permis de canaliser les eaux de source. Une dizaine de ces cuves, aujourd'hui implantées sur la ville, permettent ainsi de collecter environ 150 m³ d'eau par jour. Tout récemment, la ville a incité les jardins familiaux à recourir à ce système, par l'installation de quatre bâches qui récupèrent les eaux de pluie des toitures avoisinantes. Cependant, nous notons ces dernières années une raréfaction des eaux souterraines, certaines cuves se remplissant moins vite, voire plus du tout. Dans ce cas, nous privilégions l'arrosage des arbres, sur trois ans, quitte à perdre quelques massifs arbustifs. »

Cuve de récupération des eaux souterraines à Versailles
© Direction des Espaces verts de la Ville de Versailles

Restons mobilisés !

Chacun l'aura compris, il faut tout mettre en œuvre pour pouvoir continuer à arroser les jardins. L'anticipation est une des clés pour y parvenir, surtout au regard des mesures de restriction annoncées. Le guide national sur la sécheresse révisé en 2023, récemment présenté par le ministère de la Transition écologique, précise notamment que l'arrosage des espaces arborés, pelouses, massifs fleuris et espaces verts sera possible avant 11 h et après 18 h en niveau 2 « alerte », mais totalement interdit aux niveaux 3 « alerte renforcée » et 4 « crise », à l'exception des arbres et arbustes nouvellement plantés.

Ce dispositif en cas de crise tient compte des jeunes plantations mais réduit à néant les efforts menés en matière de renaturation et rend impossible l'atteinte des objectifs fixés en la matière.
Car ne pas arroser du tout en été sera fatal à la végétation urbaine qui ne peut survivre sans eau. L'arrosage des terrains de sport sera quant à lui interdit entre 11 h et 18 h aux niveaux 2 et 3, et totalement interdit au niveau 4, à l'exception des terrains à enjeu national et international.

Rappelons enfin que de nombreux métiers de nos entreprises, même les moins classiques, sont concernés par la gestion de la ressource en eau, en raison du rôle du végétal : les experts en gestion des eaux pluviales lors de la mise en place de noues, ceux du génie végétal lors d'opérations de renaturation ou de réhabilitation de zones humides, les élagueurs en garantissant la bonne santé des arbres… « La connexion végétal/métier/nappe phréatique existe pour chacun d'entre nous », affirme Paul Del Pozo, « elle est aussi le vecteur de belles opportunités pour nos entreprises ». Alors restons mobilisés !

- ➔ **www.del-pozo.fr**
- ➔ **www.lesentreprisesdupaysage.fr**
- ➔ **www.ecofilae.fr**
- ➔ **www.aquality.fr**
- ➔ **www.urbasense.fr**
- ➔ **www.versailles.fr**
- ➔ **www.cibi-biodivercity.com**
- ➔ **www.ecologie.gouv.fr**

Il faut tout mettre en œuvre pour pouvoir continuer à arroser les jardins. L'anticipation est une des clés pour y parvenir, surtout au regard des mesures de restriction annoncées.

Zone humide en ville, au Havre.
© B.Boudassou

Libérez-vous des complexités de la paye
en la déléguant à un expert

- ✔ Traitement et envoi des bulletins de paye
- ✔ Établissement et validation des déclarations sociales
- ✔ Accompagnement de la vie du salarié

Emargence

Laëtitia Jeannin-Naltet
T. : 01 58 36 17 39
E. : l.jeannin-naltet@emargence.fr

141 avenue de Wagram
75017 Paris
T. : 01 53 19 00 00

emargence.fr

AVIS DE PRO

par Violette Tournilhac

Fabien Lemaître

Phytoépuration sous les tropiques

Fabien Lemaître, gérant de l'entreprise Paysages basée à La Réunion, s'est lancé dans la phytoépuration. Un marché énorme en raison de la topographie de l'île qui limite l'assainissement collectif.

À gauche
En climat tropical, la phytoépuration est un système d'assainissement très efficace en raison de la forte activité microbienne

Quel est votre parcours ?

Fabrien Lemaître J'ai commencé par un BEPA en Maison Familiale Rurale à Orléans, et poursuivi avec un bac pro « Travaux paysagers » puis un BTSA… jusqu'à être admis à l'ITIAPE, une école d'ingénieur à Lille ! C'était mon objectif. Dans la filière classique, je rencontrais des difficultés. Ces neuf années à apprendre concrètement un métier via l'alternance et l'apprentissage ont été, à mon sens, la clé de ma « réussite ».

À la fin de mes études d'ingénieur, je suis parti m'installer à La Réunion. Deux ans plus tard, en 2011, je créais mon entreprise, Paysages. La structure compte actuellement une dizaine de salariés : deux chefs d'équipe, un chargé d'affaires, une secrétaire comptable, trois apprentis et cinq ouvriers paysagistes. Je ne cherche pas forcément à grossir, afin de rester proche de mes équipes et du terrain. Le chiffre d'affaires annuel tourne autour de 900 000 euros et nous intervenons sur toute l'île de La Réunion.
Nous réalisons des aménagements chez des particuliers et la quasi-intégralité des jardins des hôtels en construction. Et puis un jour, sur un chantier, j'ai croisé un bureau d'étude spécialisé en phytoépuration qui présentait le concept Aquatiris. L'entente a été parfaite et nous avons décidé de collaborer.

Comment se présente le marché de la phytoépuration à La Réunion ?

FL Ce marché est énorme car l'assainissement collectif est très difficile à mettre en œuvre, compte tenu de la topographie de l'île. La clientèle est majoritairement privée. Les demandes concernent des personnes résidant en habitation individuelle non raccordée au tout-à-l'égout… comme la majorité des gens sur l'île.
De plus, à l'heure des prises de conscience écologique, le concept de phytoépuration offre une véritable solution, pérenne et économiquement viable. Actuellement, mon entreprise est l'une des seules référencées à La Réunion avec un agrément en phytoépuration. Les clients qui nous contactent sont déjà convaincus par le système. Nous avons deux à trois demandes par semaine, via le site Aquatiris.

Pouvez-vous nous parler de votre partenariat avec Aquatiris ?

FL Je suis référencé comme installateur Aquatiris. La marque est leader du marché de la phytoépuration en France. Leurs produits sont qualitatifs, tout est made in France, ils innovent sans arrêt. Leur gamme agréée est très étendue. Et il est plus aisé de faire venir leurs marchandises sur l'île qu'en passant par leurs concurrents. Pour des raisons logiques et économiques, j'utilise la gamme FV Géo (pour Filtre Vertical à géomembrane).
Elle a l'avantage de pouvoir être expédiée sur une simple palette, ce qui minimise les coûts du fret maritime. De plus, cette gamme FV Géo propose des surfaces de traitement relativement restreintes. Un réel atout ! Ici, la majorité des parcelles construites font moins de 400 m²…

L'entreprise installe
un bac FV géo de la marque Aquatiris

Comment fonctionne ce système de phytoépuration ?

FL Le FV Géo d'Aquatiris est donc un filtre vertical à géomembrane. À La Réunion, 95 % de nos projets de phytoépuration sont en système gravitaire, donc sans électricité ! Le dimensionnement se mesure en équivalent habitant (EH), en fonction du nombre de pièces dans l'habitation. Nos installations font en moyenne 4 EH, soit un bac rectangulaire de 4 m x 2 m. Les parois sont en membrane EPDM*. Le puisard, ou zone de rejet, représente la moitié de la taille de la zone de phytoépuration, avec des granulats de 20-40 sur 70 cm de profondeur.

La partie filtre se compose de plusieurs couches filtrantes superposées : des granulats 10-20 sur 20 cm en profondeur, puis 30 cm de granulats 4-6, et enfin 10 cm de sable en surface.
En plus d'être filtrant, ce sable sert de support de culture pour les plantes. Les granulats utilisés doivent être des matériaux lavés, afin de ne pas colmater le filtre. Nous sommes parvenus à nous fournir en carrière locale.

Nous proposons principalement des systèmes gravitaires avec une alternance manuelle hebdomadaire entre les deux lits de traitement. La phytoépuration est divisée en deux parties. Une moitié est au repos et digère les matières pendant que la seconde reçoit les eaux chargées. Les effluents sont dirigés et changent de côté au moyen d'un répartisseur.
Dans la gamme FV Géo, il existe des modèles allant de 2 à 20 EH. Les tarifs et les accessoires changent à partir de 10 EH, mais le principe de fonctionnement reste le même.

* EPDM : Éthylène Propylène Diène Monomère

Le filtre gravitaire se compose de plusieurs couches
de graviers et d'un lit de sable

La création d'une phytoépuration répond à de multiples contraintes techniques et réglementaires

Une grille en surface permet de laisser pousser les plantes dépurantes tout en limitant les risques

Une clôture de protection doit être installée autour du bassin

Quelles sont les étapes techniques et réglementaires pour l'installation ?

FL Quand le client nous contacte, nous demandons d'abord le plan de la parcelle et quelques détails comme le nombre de chambres, etc. Nous pouvons ainsi calculer le nombre d'EH et connaître la taille réglementaire de la surface de filtration. Nous vérifions ensuite que le terrain est assez grand pour intégrer le bassin tout en respectant les distances conseillées : à 3 m des limites de propriété et à 5 m de la maison. Si le projet est possible, après nous être rendus sur site pour vérifier l'accessibilité des engins, nous établissons un devis. Il s'agit tout de même de faire venir 10 tonnes de granulats ! En cas de non-accessibilité, il est toujours envisageable de construire le bac hors-sol. Un dossier est alors déposé en mairie, étudié par le SPANC, le service public de l'assainissement non collectif. Une étude de sol doit être fournie, ainsi que les plans indiquant les distances réglementaires. Il faut souvent compter un mois avant d'obtenir l'autorisation pour commencer les travaux. À la livraison, la réalisation doit aussi être validée par le SPANC.

Le tarif moyen est de l'ordre de 12 000 à 14 000 euros. Le coût est supérieur à celui d'une fosse traditionnelle. En effet, la mise en œuvre nous demande une semaine, et il faut inclure le prix des accessoires : regard d'entrée, regard de sortie, répartisseur, grille de surface, clôture et portillon… sans compter la livraison de quatre types de granulats différents.

Quelles plantes utilisez-vous dans les bassins ?

FL Pour la partie épuration, l'agrément Aquatiris demande de planter des phragmites… Cependant, ces plantes sont difficiles à trouver en local, et ne sont pas adaptées au milieu tropical. Il existe un phragmite endémique des Mascareignes, *Phragmites mauritianus*, mais celui-ci est protégé et sa production demande pour le moment des autorisations que nous n'avons pas.

Nous utilisons donc les papyrus (*Cyperus alternifolius*), en précisant qu'un rapport officiel de l'IRSTEA* préconise cette plante en milieu tropical. La densité recommandée dans l'agrément est de 6 plants au mètre carré. La plupart des SPANC l'acceptent, mais certains ont plus de mal à délivrer la conformité, malgré le soutien de la maison-mère Aquatiris et ce fameux rapport officiel.
Cela est dû à une méfiance des agents, par méconnaissance de la phytoépuration. Ces derniers sont moins formés à La Réunion qu'en Métropole. Leur crainte principale, c'est que le système ne fonctionne pas et qu'un voisin se plaigne à cause des odeurs.
Or il y a peu de risques d'odeurs nauséabondes en phytoépuration car les bactéries travaillent en aérobie. De plus, en climat tropical, l'activité microbienne se fait toute l'année. C'est pourquoi il serait même possible de diviser par deux les surfaces réglementaires, dimensionnées à l'origine pour le climat tempéré !

Au-delà de 20 EH, on bascule hors agrément, et l'on peut planter d'autres espèces végétales.

*IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

Le papyrus *Cyperus alternifolius* est la plante préconisée en phytoépuration sous les tropiques

Les eaux usées se déversent alternativement dans une partie puis l'autre du bac

Une fois terminé, le bassin de phytoépuration devient une partie du jardin, parfaitement intégrée au paysage.

Et pour l'entretien ?

FL Je préconise un arrosage pendant le premier mois pour que les végétaux s'installent. L'entretien est ensuite réalisé deux fois par an par les clients eux-mêmes, en début et en fin d'été. Ils peuvent bien entendu m'appeler pour demander conseil. Une grille avec des mailles de 5 cm x 5 cm est posée en surface de l'installation : les plantes poussent au travers et l'accès est ainsi sécurisé.

Il s'agit de couper à ras les papyrus au-dessus de la grille, puis de retirer celle-ci et de couper de nouveau à ras, au niveau du sable. En cas d'absence du client, les papyrus peuvent tenir facilement trois semaines sans chasse. De même, s'ils reçoivent de la famille pendant quinze jours ou davantage, l'installation peut accueillir une surcharge hydraulique sans problème. La phytoépuration est une solution formidable pour l'assainissement en Outre-mer.
Le potentiel est énorme.

➔ www.paysages.re
➔ www.aquatris.fr

Toutes les photos de cet article ont été fournies par l'entreprise Paysages

ZOOM SUR

par Mogany Pichancourt

L'association

Des enfants et des arbres

La mission de l'association « Des Enfants et des Arbres » ?
Planter des arbres pour mieux cultiver la terre,
en connectant la nouvelle génération au monde paysan
et en reconnectant les agriculteurs à la nature.
Rien que ça !

À la rencontre des néo-paysans

Elle s'appelle Marie-France Barrier. « Alias Marie-Branche ! »
Cette passionnée de nature, fondatrice de l'association et géographe de formation, est réalisatrice de documentaires engagés depuis plus de vingt ans.
En 2016, elle réalise « Le Champ des possibles », qui part à la rencontre de ceux qui réinventent le métier d'agriculteur.
Des néo-paysans venus des villes à ceux qui, professionnels de génération en génération, veulent prendre aujourd'hui le virage de l'agroécologie. Elle découvre un secteur en évolution, nécessitant une transformation radicale afin de répondre positivement aux enjeux de notre monde. Une urgence à revenir à la connaissance et au respect de la nature et des hommes.
Avec son dernier documentaire, « Le Temps des Arbres », diffusé en 2020 sur France Télévision (disponible sur desenfantsetdesarbres.org), la réalisatrice s'attarde sur un aspect essentiel de cette transformation : la reconnexion avec les arbres.

Marie-France Barrier, passionnée de nature, fondatrice de l'association et géographe de formation, est réalisatrice de documentaires engagés depuis plus de vingt ans

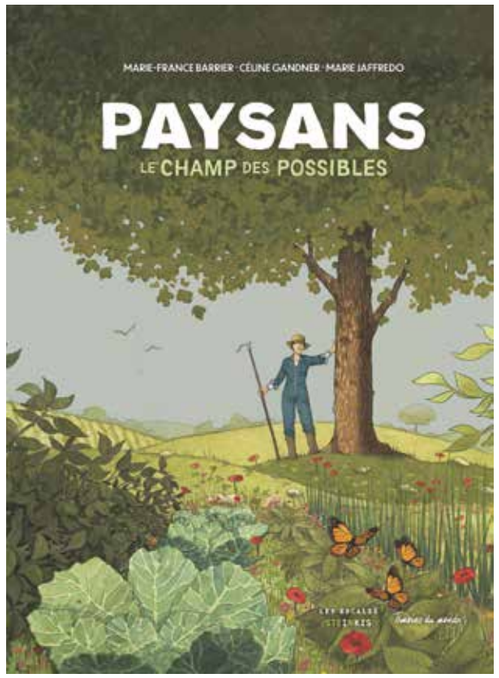

Couverture de la BD
Paysans, Le Champ des possibles

Marie-France Barrier
© Jean-Luc Perreard

Une agriculture prédatrice

En effet, depuis les années 50 et l'industrialisation de masse du secteur agricole, des centaines de milliers d'arbres ont été arrachés pour « faire de la place » aux cultures intensives. L'image de cette agriculture productiviste : des champs, des champs, rien que des champs. Un paysage à l'exact opposé de ce que la nature crée. Mais si la nature fonctionne autrement… c'est souvent qu'il y a de bonnes raisons. La suppression de toutes les haies a engendré une érosion des sols, qui se sont excessivement appauvris. Pour pallier ce manque de fertilité, les industriels ont produit des engrais et pesticides afin que les agriculteurs puissent continuer à cultiver leurs champs. L'utilisation d'intrants chimiques et le labourage profond ne faisant qu'appauvrir de plus en plus les sols, un cercle vicieux s'est installé, alertant depuis des dizaines d'années les organisations écologistes. L'urgence de replanter des arbres est telle que les accords de Paris sur le climat ont fixé à 25 000 le nombre de kilomètres de haies devant être plantées chaque année (et nous en sommes encore loin). En réintégrant l'arbre au cœur des cultures, le réseau racinaire se développe en limitant l'érosion, les lombrics et autres insectes réapparaissent dans les terres, créant des centaines de milliers de galeries souterraines. La porosité ainsi créée permet à l'eau des pluies d'être absorbée efficacement et redistribuée lors d'épisodes de sécheresse.

Planter pour se cultiver

Prenant la mesure de cette prise de conscience écologique, Marie-France a eu envie d'aller plus loin, d'agir sur le terrain, de faire bouger les choses, de lever des fonds pour aider au changement, de mettre du carburant dans la machine à changer le monde pour pouvoir accélérer ce virage. Elle fonde alors l'association « Des Enfants et des Arbres », qui met en lien des écoles locales avec des agriculteurs désireux de se lancer dans l'agroforesterie.

Mue par une réelle volonté d'impliquer et de responsabiliser la jeune génération en valorisant les métiers agricoles et en transmettant leurs savoir-faire, elle souhaite « participer à la réconciliation entre la société civile et ceux qui la nourrissent ». Pour ce faire, l'association organise, chez un agriculteur ou une agricultrice, la venue d'écoliers au travers d'un projet pédagogique porté par leur enseignant, et finance la plantation des arbres. Une sensibilisation autour d'un projet commun qui tisse des liens entre tous les acteurs d'un territoire : écoles, enseignants, parents d'élèves, consommateurs, associations, entreprises dont celles du paysage, agriculteurs. En écoutant les jeunes planteurs faire un retour sur leur expérience, on dirait bien que quelques vocations sont déjà en train de naître…

Marie-France,
fondatrice de l'association

« Le monde paysan peut faire plus que protéger la biodiversité, il peut la produire, il peut faire plus qu'économiser l'eau, il peut la générer, il peut faire plus qu'entretenir nos paysages, il peut leur rendre leur beauté. »

Les bienfaits des haies champêtres

Premiers partenaires des agriculteurs, les arbres sont essentiels au déploiement d'une agriculture régénérative. Ils puisent, filtrent et recyclent l'eau, luttent contre l'érosion des sols, les fertilisent en fabriquant de l'humus, captent le CO_2, atténuent la vitesse des vents et les amplitudes thermiques, accueillent les insectes et les oiseaux.

Dans ces haies, on peut notamment trouver des frênes, des cornouillers, alisiers, aubépines, merisiers, de belles églantines et des érables champêtres. Afin de guider les agriculteurs et autres intervenants dans le choix des arbres à replanter, l'association « Des Enfants et des Arbres » propose des formations et webinaires pour accompagner ceux qui veulent s'engager dans la transition agroécologique. Réapprendre à travailler en symbiose avec la nature est effectivement l'affaire de tous. Notons aussi qu'une liste d'arbres de haies et d'arbustes complémentaires est disponible sur les sites des Chambres d'agriculture – par exemple https://idf.chambre-agriculture.fr/piloter-son-entreprise/plan-de-relance-agricole/agriculteurs/appel-a-projet-plantons-des-haies/ pour l'Île-de-France, ces espèces étant éligibles à l'aide accordée par l'État pour la replantation des haies.

Une aventure humaine

Accompagner le renouveau du monde paysan en tissant du lien social, territorial et transgénérationnel ? Mission accomplie ! Depuis sa création, en trois saisons de plantations, « Des Enfants et des Arbres » a réuni 10 300 écoliers et collégiens autour de 180 agriculteurs et agricultrices afin de planter 50 000 arbres, soit 70 km de haies. Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour la planète ! Cette épopée, qui n'est pas près de s'arrêter, a même inspiré la création d'une bande dessinée qui raconte l'histoire de la genèse de l'association. Cette BD, Paysans, le champ des possibles, sortie cette année pour la journée internationale de la biodiversité, a été co-écrite par Marie-France Barrier et Cécile Gandner, qui a travaillé à ses côtés chez France 5, sur les documentaires Art & Culture. Illustrée par Marie Jaffredo, l'histoire retrace le parcours de « Marie-Branche » partant à la rencontre des pionniers du monde agricole, bille en tête, et caméra à l'épaule. C'est en partageant un bout de chemin avec ces courageux éleveurs, viticulteurs, céréaliers et forestiers que l'on voit naître au fil des pages l'incroyable et belle aventure « Des Enfants et des Arbres ».

➔ **www.desenfantsetdesarbres.org**

Sauf mention contraire, les photos de cet articles ont été fournies par l'association «Des enfants et des arbres».

Un chemin du bocage
© B.Boudassou.

Les plantes méditerranéennes

Mélange couvre-sols de terrain pauvre et sec

PALETTE VÉGÉTALE

par Mélanie Biville Bindelli

À l'heure où s'imposent des étés caniculaires assortis de restrictions d'eau, un nouvel équilibre doit être trouvé dans les jardins et espaces verts. Les aménager avec des espèces méditerranéennes apparaît comme la solution. Mais en est-ce réellement une ?

La sécheresse au jardin n'est plus la problématique des seules régions méditerranéennes. Le changement climatique se fait sentir partout, jusque dans le nord de l'Europe. Le choix d'une palette végétale adaptée aux conditions du milieu (exposition, nature du sol, zone climatique…) est donc l'une des voies à suivre pour garantir la pérennité des plantations. Et dans cette équation, les plantes dites méditerranéennes ont en effet leur rôle à jouer.

Quelles sont-elles ?

Les pépinières Roué produisent en Bretagne de nombreuses espèces et variétés de plantes répondant à cette qualification.

Malgré leur milieu de prédilection qui peut sembler hostile, ces plantes résistent tout en offrant un réel attrait esthétique.

Leur croissance est relativement lente, leurs feuilles sont généralement assez petites et persistantes. « C'est la stratégie d'adaptation qu'elles ont mise en œuvre pour faire face au stress hydrique : ne pas dépenser trop d'énergie, stocker l'eau, créer de l'ombre pour garder de la fraîcheur à leur pied », précise Thomas Roué.

Ce sont également des plantes au système racinaire hors norme, s'enfonçant profondément dans le sol pour y puiser de l'eau, de l'oxygène et des minéraux, en symbiose avec les bactéries et les champignons mycorhiziens naturellement présents dans le milieu. Il s'agit par exemple des thyms, romarins, lavandes, cistes, myrtes, euphorbes, sauges, phlomis, armoises et tant d'autres, sans oublier les graminées, et les petits arbres.

Thomas Roué,
directeur des pépinières Roué, en Bretagne, nous précise leur caractéristiques

« Ce sont des plantes qui prospèrent dans les conditions particulières et difficiles du pourtour méditerranéen : sol pauvre, rocailleux, drainant, dans des lieux secs, soumis au plein soleil et à la chaleur ».

◄ Lavande
© iStock

► Romarin
© iStock

Quels sont les points forts de cette palette végétale ?

Des expériences menées par des paysagistes et pépiniéristes ont démontré que nombre d'entre elles résistaient bien au froid (-8 à -10 °C en moyenne, jusqu'à -25 °C pour certaines), à condition que le sol soit bien drainé : elles ne sont donc pas réservées au seul sud de la France, mais également bien adaptées à l'ensemble du littoral de la côte ouest. Ailleurs, des précautions s'imposent, mais en sol poreux ou drainé, beaucoup arriveront à s'adapter, au vu du changement climatique.

Beaucoup de ces plantes ont un feuillage aromatique : l'été, elles diffusent dans l'air leurs huiles essentielles, luttant ainsi contre la chaleur. Cela forme un « écran » contre les rayons solaires. Mais surtout, certaines ont des propriétés allélopathiques : elles produisent des substances qui inhibent la germination des autres espèces, ce qui limite l'entretien car les spontanées ont beaucoup plus de mal à s'implanter. Ces composés allélopathiques se comportent comme des herbicides naturels, ils créent de véritables interactions biochimiques entre les plantes.

Ces dernières se passent d'arrosage en été, grâce à une stratégie reposant notamment sur leur feuillage : celui-ci peut être coriace, couvert d'une cuticule épaisse, cireux, tomenteux, de couleur gris-vert, gris-bleu ou argenté. Ces adaptations morphologiques contribuent à réfléchir le rayonnement solaire, à créer une « couche isolante », à emprisonner l'humidité ou encore à limiter l'évapotranspiration… le tout pour mieux résister aux périodes de sécheresse.

Elles permettent donc de composer des jardins durables, supports de pratiques de jardinage économes en entretien et en eau, sans intrant chimique (condition indispensable à la préservation des bactéries et des champignons mycorhiziens naturellement présents dans le sol, garants de la bonne fonction racinaire). Leurs spécificités les rendent par ailleurs particulièrement adaptées aux jardins sur dalle, aux toitures végétalisées, ou encore aux sols des espaces artificialisés dont la végétalisation peut s'avérer complexe.

Thomas Roué insiste enfin sur leurs qualités esthétiques. Bien que, pour supporter la chaleur et la sécheresse, certaines plantes méditerranéennes entrent en dormance estivale, préférant fleurir lorsqu'il fait plus frais, quelques-unes d'entre elles offrent tout de même des floraisons en été. Il s'agit donc de faire évoluer la perception du jardin en période estivale, et d'apprendre à en apprécier aussi les jeux de formes, de feuillages et de lumière.

Elles permettent de composer des jardins durables, supports de pratiques de jardinage économes en entretien et en eau, sans intrant chimique.

▸ Ciste rose
© iStock

« Le paillage minéral alourdit et appauvrit le sol. Il est également préjudiciable aux plantes, car il capte la chaleur du soleil et concentre cette chaleur à leur pied, à une période où elles ont besoin de fraîcheur ».

◂ Filaire en buisson
© Istock

Sont-elles adaptées à tous les jardins ?

Si certaines résistent bien au froid, nombreuses sont les plantes méditerranéennes qui restent sensibles aux effets du climat continental, dans le nord et l'est de la France, ou en zone montagneuse.

De plus, elles ne sont pas adaptées à tous les types de sols : elles sont résistantes à la sécheresse, mais redoutent l'excès d'eau. Les sols lourds et argileux, retenant l'eau lorsqu'il pleut, les privent d'oxygène et les asphyxient. Ces caractéristiques de sol imposent l'aménagement des espaces de plantation, y compris en région méditerranéenne, pour les rendre très drainants. Lorsque ce n'est pas envisageable, pour des raisons tant techniques qu'économiques, il est préférable d'éviter de choisir ce type de plantes.

Par ailleurs, pour limiter l'humidité au pied des plantes en hiver, certaines pratiques consistent à entourer leur collet avec des graviers, ce que déplore Thomas Roué :

« Le paillage minéral alourdit et appauvrit le sol. Il est également préjudiciable aux plantes, car il capte la chaleur du soleil et concentre cette chaleur à leur pied, à une période où elles ont besoin de fraîcheur. ».

Un autre inconvénient notable réside dans la stratégie mise en œuvre par leur feuillage pour faire face au stress hydrique, consistant à limiter leur évapotranspiration. Or l'évapotranspiration des végétaux est justement le point clé des îlots de fraîcheur, ces aménagements devenus indispensables pour rafraîchir l'air en milieu urbain et rendre plus supportables les périodes de canicule. C'est pourquoi les plantes méditerranéennes peuvent difficilement répondre à cet enjeu.

Thomas Roué explique qu'elles pourraient toutefois avoir un rôle de « plantes pionnières » lors de la végétalisation de zones nues. Il s'agirait d'installer, en première phase d'aménagement, des plantes méditerranéennes de taille basse ou à port prostré, qui formeraient un couvre-sol. Elles apporteraient alors de la fraîcheur au pied des autres plantes, installées dans un second temps.

Fiche technique

Filaire à feuilles étroites

Nom latin : ***Phillyrea angustifolia***
Famille : **Oleaceae**
Origine : **Bassin méditerranéen, Moyen-Orient**

Port : **buissonnant**
Hauteur : **3 m**
Envergure : **2 m**

Feuillage : **persistant, vert cendré foncé, plus clair et feutré au revers**
Floraison : **mars à juin, suivie de fruits sphériques noir bleuté en fin d'été**
Coloris : **blanc verdâtre**

Sol : **neutre à calcaire, bien drainé**
Rusticité : **-12 à -15 °C**
Caractéristiques : **floraison parfumée et mellifère, supporte très bien la taille, ce qui permet de le conduire en haie**

« Il faut continuer d'observer, d'expérimenter, et prendre acte de ce qui a fonctionné ces dernières années »

◂
Euphorbe
© IStock

Chêne vert
© IStock
▾

Et demain ?

Bien que la palette végétale méditerranéenne permette d'ouvrir la voie vers des jardins durables, composés de plantes résilientes et prêts à affronter le changement climatique, elle ne répond pas à toutes les problématiques. « Il faut continuer d'observer, d'expérimenter, et prendre acte de ce qui a fonctionné ces dernières années », affirme Thomas Roué. L'étude des caractéristiques de chaque territoire et de sa flore locale devrait permettre d'aller plus loin. Car plutôt que de modifier la nature du sol en place pour le rendre très drainant – ce qui revient à l'appauvrir dans bien des cas – dans le but de planter ces espèces méditerranéennes, il serait plus intéressant de rechercher des espèces adaptées à chaque biotope.

→ rouepepinieres.com

Objectif lumière !

INNOVATIONS

par Cathy Reulier

Rose Marie
et Ghislain Auclair
© Woodlight

**La nature n'a pas fini de nous surprendre.
Stimulée par une technologie innovante, elle pourrait même apporter des solutions jusque-là insoupçonnées à certaines problématiques climatiques et énergétiques.
Cultiver la lumière par les plantes, grâce à la bioluminescence.
tel est le pari de la start-up alsacienne Woodlight.**

Rendre le cadre de vie urbain plus apaisant et plus sain, mieux réguler les températures en ville, dépolluer l'air par l'absorption du CO_2…
On connaît déjà les aménités de la nature en ville et si certaines cités en sont encore trop dépourvues, la prise de conscience est réelle : la hausse de la commande publique en matière de verdissement le prouve.
Mais a-t-on seulement fait le tour des capacités des végétaux ? Auraient-ils d'autres vertus à nous offrir, à la nuit tombée ?
Et s'ils nous apportaient… un surcroît de lumière ?
Il se pourrait en effet qu'à l'horizon 2025, le végétal se pose comme une alternative durable en matière d'éclairage doux et de balisage de certains espaces, et ce grâce à un « petit coup de pouce » technologique. Un procédé parfaitement inédit permettant de rendre des plantes bioluminescentes.
Alors en quoi consiste-t-il et quels en sont les enjeux, à ce stade du projet ?

Rose Marie et Ghislain Auclair dans le premier laboratoire pour entrepreneurs d'Alsace.

Chercheurs avant tout

À l'origine de l'idée, un couple. Pour Rose Marie et Ghislain Auclair, tous deux biologistes de formation et docteurs de l'Université de Strasbourg, l'aventure a commencé en janvier 2016.
Aujourd'hui directrice générale de Woodlight, Rose Marie est la responsable scientifique du projet. C'est elle qui a conçu la technologie de Woodlight, et en développe actuellement les premiers prototypes. Son mari Ghislain, président de la société, est en charge du développement économique et des relations de l'entreprise. C'est lui qui a développé le laboratoire de biotechnologie pour entrepreneurs où est actuellement implantée la start-up, le premier laboratoire du genre en Alsace.
Leur objectif est de rendre les villes plus vertes en répondant à la fois aux problèmes de pollution, de manque de verdure et de forte consommation d'énergie.

La société Woodlight ne verse pas dans la science-fiction, pas plus qu'elle ne cherche à créer un nouveau monde en jouant les apprentis sorciers. Simplement, elle aspire à répondre à une partie de nos besoins en lumière en s'inspirant de phénomènes naturels.

Le distinguo est nécessaire entre ces trois propriétés, souvent confondues :

- Un corps fluorescent absorbe la lumière et la réémet sous forme de rayonnement de longueur d'onde plus grande, le temps que dure l'illumination.
- Une matière phosphorescente continue à émettre de la lumière après avoir été éclairée, sur une durée limitée.
  Elle a besoin de se recharger en lumière pour en produire de nouveau.
- Un organisme bioluminescent émet sa propre lumière.

Quelques clarifications

Entendons-nous : il ne s'agit pas de remplacer l'intégralité des lampadaires de nos rues et de nos jardins par des plantes lumineuses ! Il ne s'agit pas davantage de créer de nouvelles espèces végétales complètement artificielles. La société Woodlight ne verse pas dans la science-fiction, pas plus qu'elle ne cherche à créer un nouveau monde en jouant les apprentis sorciers. Simplement, elle aspire à répondre à une partie de nos besoins en lumière en s'inspirant de phénomènes naturels.
Plus précisément, il s'agit du transfert de la capacité de bioluminescence que l'on peut observer dans la nature (chez les lucioles par exemple ou certaines espèces de méduses) vers des espèces végétales qui en sont à la base dépourvues.
Sur le papier, le principe est simple : c'est la rencontre entre deux molécules qui, au contact de l'oxygène, produisent des photons. Ghislain Auclair explique : « Pour en arriver là, il a fallu d'abord identifier les parties des organismes bioluminescents responsables de cette production de lumière, pour pouvoir apporter à la plante de destination les mêmes conditions. » La bioluminescence ne dépend ainsi d'aucun stimulus, d'aucune ressource lumineuse externe : elle ne fait que produire sa propre lumière.

Champignons bioluminescents
© iStock

La luciole, un insecte phosphorescent
© iStock

Un projet à long terme

Le tabac, plante modèle par excellence, est à la recherche végétale ce qu'est la souris pour la recherche médicale. La première espèce luminescente sera donc un Nicotiana. Les cultures in vitro ont démarré en 2018, étape à l'issue de laquelle des premières cellules végétales luminescentes ont été obtenues, en 2021 puis en 2022. Forts de ces résultats, une levée de fonds a permis à la start-up de se structurer, d'embaucher et de poursuivre l'amélioration de sa technologie. La phase de Recherche & Développement est une course de fond, elle se poursuit. Prochaines étapes : passer de la cellule luminescente à la plante entière (un résultat attendu pour 2024) en vue d'une commercialisation probable en 2025.
Dans l'intervalle, cette plante prototypique aura été abondamment testée pour extrapoler les premières conclusions relatives à l'absence d'impact sur la faune et la flore environnante. « Nous sommes évidemment très prudents, poursuit Ghislain Auclair. Il y a des protocoles très stricts lors d'une mise sur le marché, comme pour un médicament. La France est un pays hyper exigeant en matière de réglementation : cela représente une contrainte mais aussi un garde-fou nécessaire. »

L'innovation Woodlight, enjeux et applications

Jusqu'à présent, aucune entreprise n'a proposé de technologie similaire. Ghislain Auclair précise : « D'autres avant nous ont commencé à explorer ces territoires, mais sur des plantes fluorescentes ou des bactéries bioluminescentes qui, à notre connaissance, nécessitent une stimulation externe et/ou un renouvellement de leur milieu. Notre obsession à nous est de permettre aux plantes de produire leur propre lumière sans rien ajouter, ni apport lumineux, ni chimie, ni source électrique. »
À partir de là, on peut imaginer énormément d'applications possibles. Ghislain Auclair insiste : « L'objectif n'est pas d'arriver à des puissances d'éclairage dignes d'un lampadaire. La lumière diffusée sera nettement plus douce que celle produite par l'électricité. Le mot même d'éclairage porte à confusion puisqu'il induit l'idée d'une intensité, que la plante luminescente n'a pas vocation à apporter. Au contraire, elle va dans le sens d'une réduction de la pollution lumineuse. » En ville, l'idée serait donc plutôt de baliser les pistes cyclables ou certains espaces dans les parcs publics.
La solution se veut comme un complément, voire un remplacement progressif, dans certaines zones, de l'électricité, selon un procédé 100 % respectueux de l'environnement. Woodlight explore d'ailleurs l'idée d'un système hybride d'éclairage électrique et de plantes luminescentes qui prendraient le relais, passé une certaine heure, là où l'on ne peut pas éteindre complètement l'éclairage public, pour des raisons évidentes de sécurité.

Ghislain Auclair sourit :

« Nous sommes des chercheurs, des startupers, mais pas des jardiniers-paysagistes ! C'est pourquoi il nous faut travailler en partenariat avec celles et ceux qui implémenteront la solution sur le terrain, pour répondre au mieux à leurs besoins.
Des plantes luminescentes, d'accord, mais de quelles variétés ? Pour quels usages spécifiques ? »

Concertation et émulation

Aujourd'hui, pour orienter la suite du travail de Recherche & Développement, l'entreprise aspire à identifier les besoins précis de ses clients potentiels, lesquels sont aussi nombreux que variés tant le champ d'applications de cette technologie paraît vaste et porteur.

Benoît Brissinger, entrepreneur du paysage à Bisel dans le Grand Est, fait partie de ces professionnels que la technologie Woodlight a immédiatement interpellés. Membre de la commission Innovation, de la commission Formation et de la commission Technique de l'Unep, mais aussi membre du jury à l'ADT (Alsace Destination Tourisme) pour le fleurissement des villes et villages de sa région, il ne pouvait passer à côté d'un projet aussi prometteur : « Imaginez par exemple des joints verts sur un dallage, lumineux et filtrants. Ce serait extraordinaire ! Bien entendu, certaines applications sont encore au stade de la conception. Mais pour qu'elles aboutissent, il faut d'abord les rêver, puis les étudier ! »

Benoît Brissinger souligne la nécessité, à court terme, de parler du projet et de ses débouchés : si l'innovation est aujourd'hui sur toutes les lèvres, il faut participer à sa réflexion pour qu'elle profite à tous. Lors du prochain salon Folie'Flore qui se déroulera comme chaque année début octobre, à Mulhouse, une table ronde permettra de présenter des projets novateurs, dont celui de la société Woodlight.

Une solution multimarchés

Aujourd'hui, il va sans dire que beaucoup d'acteurs venus d'horizons divers s'y intéressent : entreprises de mobilier urbain, entreprises du paysage, horticulteurs, promoteurs immobiliers… Autant de potentiels partenaires en attente des résultats sur les tests en cours.
Mais si l'on imagine assez bien le spectre d'applications dans le domaine public, qu'en est-il chez les particuliers ? Pour Benoît Brissinger, les jardins privés représentent également un potentiel dans le développement du marché des plantes bioluminescentes : « J'y vois un relais intéressant de la domotique, qui fait déjà en sorte d'éclairer intelligemment, selon un besoin, un horaire, pour diminuer la consommation d'énergie. Il y aura aussi, forcément, une demande de jardins spectaculaires et c'est tant mieux, tant que leur réalisation n'est pas néfaste à la faune et la flore. Ce sont des pistes de solutions dont on ne peut que se réjouir pour éviter le recours systématique à l'éclairage électrique. Je crois qu'à ce stade il faut imaginer les applications les plus folles pour explorer ce champ des possibles, immense et extrêmement enthousiasmant ! »
Pépinières, collectivités, entreprises privées, particuliers : tous ont des besoins différents, c'est aussi ce qui fera la richesse de la solution. « Cette société propose une technologie, elle poursuit son travail de mise au point » poursuit Benoît Brissinger. « À nous, dans la filière, de créer une émulation et de participer à la réflexion pour faire en sorte qu'elle voie le jour, car c'est dans l'intérêt de tout le monde ! Il y aura ensuite un énorme travail d'enrichissement mutuel des connaissances. Et il faudra évidemment rassurer, car le projet peut susciter des réticences. »

Objectif zéro impact environnemental

Ghislain Auclair tient justement à le rappeler : « Nous travaillons dans un respect total de la nature et du vivant. Il s'agira d'une plante avec une durée de vie normale. » Elle pourra par ailleurs être utilisée comme compost, sa dégradation étant totale. En somme, une fois « transformée », elle croit, meurt et se décompose comme les autres.
Une particularité toutefois : les plantes bioluminescentes produites par Woodlight seront volontairement non fertiles, évitant ainsi leur diffusion dans l'environnement. Cette question des limites et du contrôle est primordiale.
Gardons un œil attentif sur cette start-up française : la technologie Woodlight, en plus de son intérêt environnemental, promet d'autres découvertes audacieuses…

➔ www.woodlight.fr
➔ www.paysagiste.brissinger.fr

LA PAROLE À...

Par Violette Tournilhac

Olivia Conil-Lacoste

Bouygues Immobilier se met au vert

Afin de participer à l'aménagement de villes plus durables, Bouygues Immobilier se lance dans une stratégie innovante mettant la biodiversité au cœur de ses projets. Entretien avec Olivia Conil-Lacoste, directrice Développement Durable et RSE.

◂
Bouygues Immobilier au Salon Jardins, jardin
© Vladimir Partalo

Quelle est la stratégie biodiversité de Bouygues Immobilier ?

Olivia Conil-Lacoste Pendant plusieurs années, nous nous sommes battus pour placer la biodiversité au même niveau que le climat. Il fallait à la fois réduire les impacts négatifs de nos opérations d'aménagement et en augmenter les impacts positifs. Cela signifiait que nous devions minimiser l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols, tout en ramenant de la nature en ville. Le groupe réalise des opérations de bureaux, de logements, et l'aménagement de quartiers… Nous nous imposons des exigences très hautes en termes de biodiversité sur les projets de bureaux, que nous réalisons souvent sur mesure. La question était plus compliquée pour le logement, qui représente 80 % de notre activité. Il s'agit d'opérations allant de la création d'une vingtaine de logements jusqu'à l'aménagement de quartiers urbains dont la surface peut atteindre 130 000 m². Nous nous sommes posé la question : que pouvons-nous faire de manière systématique sur tous nos projets ? L'objectif était de trouver un dénominateur commun qui permette d'engager toute notre production dans une démarche biodiversité.

Nous nous imposons des exigences très hautes en termes de biodiversité sur les projets de bureaux, que nous réalisons souvent sur mesure.
La question était plus compliquée pour le logement, qui représente 80 % de notre activité.

Quel est votre lien avec le label BiodiverCity ?

OCL Le groupe Bouygues Immobilier est l'un des fers de lance du label BiodiverCity, fondé en 2014, qui vise la prise en compte de la biodiversité dans le secteur de l'immobilier et de la construction. Son but est d'orienter vers la construction de bâtiments et de quartiers plus durables, afin de participer à l'aménagement de villes plus écologiques. Fin 2022, nous avons obtenu le Trophée d'or du label, dans la catégorie « Maître d'ouvrage mobilisé », pour avoir déployé cette stratégie sur plus de trente projets.

Ce label a vraiment été un vecteur d'acculturation pour nos équipes en ce qui concerne les enjeux de biodiversité. Il nous a également permis de tisser un écosystème de partenaires.
Et même si cela reste des projets exemplaires, nous savons que nous avons encore beaucoup d'évolutions à mettre en œuvre.

▲
Projet quartier Kalifornia à Malakoff
© ateliers 234

◂
Quartier Ginko à Bordeaux
© Grégoire Crétinon

▸
Promenade sur l'eau au quartier Ginko, à Bordeaux
© Grégoire Crétinon

Parlez-nous de votre démarche logement « Cœur de vie ».

OCL Elle concerne le logement et se décline en trois actions, que nous mettons en place partout.

La première consiste à mandater un écologue dans tous les projets. Un diagnostic flash est réalisé en amont afin de connaître les spécificités du site, de s'assurer que l'on respecte bien les continuités écologiques. Il permet aussi d'intégrer, dans l'espace extérieur final, une espèce totem repérée lors du diagnostic sur le site. Nous avons signé six accords-cadres avec des écologues qui couvrent toute la France, complétés par des accords en région.

La deuxième action vise à former nos équipes à utiliser la notion de coefficient de biotope par surface, le CBS. Nous participons actuellement à un travail d'harmonisation de ce coefficient pour l'ensemble de la profession avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et d'autres promoteurs. Car le CBS n'est pas harmonisé en France…

Nous avons donc établi notre propre coefficient de biotope, interne à Bouygues Immobilier, en nous basant sur les coefficients de l'ADEME*. Nous avons ensuite challengé toutes nos équipes pour atteindre un CBS de 30 % en milieu dense et jusqu'à 50 % en milieu périurbain. Cela concerne les surfaces végétales et les surfaces perméables : au sol, à la verticale et en toiture.
En plus d'un coefficient de biotope performant, nous nous fixons également 25 % de surface en biodiversité positive, c'est-à-dire 25 % de surface naturelle supplémentaire. Nous avons mis en place ce système il y a deux ans et c'est aujourd'hui un passage obligé dans les discussions pour déposer un projet.

La troisième action est la plus perceptible par nos clients, donc un parti pris majeur de Bouygues Immobilier : nous avons créé un concept de jardin. Il fallait qu'il soit respectueux de la biodiversité locale, et qu'il comporte des déclinaisons. Nous y avons travaillé pendant plus de deux ans. C'est une démarche pionnière dans le monde de l'aménagement, qui contribue à mettre les espaces extérieurs au cœur des questions du marché immobilier

* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

◂ Nanterre Coeur Université Bouygues Immobilier-UrbanEra © Gregoire Crétinon

◂ Croquis du jardin signature Bouygues Immobilier © Bureau d'étude de Gally

▸ Jardin Bouygues Immobilier à La Cité des Halles, Lyon © Lionel Rault

▸ Les Sentes de Bailly © Land'Act Paysage, Les Jardins de Gally, Pépinieres Allavoine, TAG Architectes © Shoootin

Travaillez-vous avec des paysagistes sur ce « jardin signature » ?

OCL Oui, nous avons élaboré un cahier des charges précis avec des paysagistes et des écologues partenaires… Conçu avec l'entreprise de paysage « Les Jardins de Gally », ce jardin a la particularité de se décliner selon la région dans laquelle se trouve le projet immobilier, privilégiant les essences locales issues de pépinières françaises. En interne, nos équipes connaissent ce cahier des charges et l'intègrent dès la conception des projets. Lors de la mise en œuvre, les paysagistes partenaires de Bouygues Immobilier réalisent les jardins en suivant notre charte de conception en 10 points. Il s'agit de guider la conception afin que les espaces extérieurs Bouygues Immobilier deviennent des jardins signature. Nous sommes sans cesse à la recherche d'entreprises du paysage souhaitant travailler en accord avec la philosophie de notre concept : un jardin zéro phyto à la fois libre et maîtrisé, accueillant la biodiversité, incluant des matériaux écoresponsables, des plantes locales, avec clôtures et éclairages adaptés à la faune, et éveillant les sens…

Vous participez à Jardins, jardin...

OCL L'objectif sur un temps assez court est de planter en nombre pour verdir la ville partout où l'espace le permet : aussi bien dans les rues secondaires que sur les grandes artères, autour des terrains de sport, dans les cimetières, dans les cours d'écoles pour que les enfants évoluent au contact direct du vivant et profitent d'une expérience de nature dès le plus jeune âge. Nous solliciterons aussi les bailleurs sociaux car d'importantes surfaces pourront ainsi accueillir la végétation.

Enfin, nous irons jusqu'à faire appel aux particuliers, pour aller planter chez eux ! L'expérience est innovante, mais il faut savoir que les jardins particuliers couvrent une très grande part du territoire. Nous souhaitons convaincre tout le monde, et que chacun se sente investi de cette mission de renaturation. Le projet repose sur la participation de l'ensemble de la population et des usagers. D'autant que parmi ces arbres, nous proposerons des fruitiers.

Pour expliquer le rôle des arbres en ville et la nécessité de les respecter, des panneaux pédagogiques rappelleront des principes simples, comme « Je respire à 50 % par mes racines » ou « Ma canopée dépoussière l'air ambiant ». La communication est essentielle si nous voulons que tout le monde prenne part à ce nouvel environnement. « Ma ville, ma vie, mon arbre » est d'ailleurs la devise que nous proposons !

Que mettez-vous en place pour la gestion des jardins ?

OCL Depuis un an, nous travaillons sur la phase exploitation. Notre démarche est récente, mais certains de nos premiers jardins ont été livrés. Nous avons développé un cahier de gestion qui est transmis aux syndics et aux co-propriétaires pour prolonger l'effort initié à la conception. Lors de la première assemblée générale, nous présentons la démarche aux propriétaires. Actuellement, nous développons et testons un « indice jardin » : une notation d'audit qui nous permettra d'évaluer nos jardins. Nous sommes très « accompagnants » : notre objectif est avant tout de recréer des expériences de nature en ville, tout en favorisant la biodiversité ! Et cela se fera en sensibilisant nos collaborateurs et en maîtrisant toutes les étapes.

➔ **www.bouygues-immobilier.com**

Alma Terra, Lagord - ABP Architectes © Shoootin

INITIATIVES JARDIN

Par Violette Tournilhac

La Bonne Maison : le jardin d'une vie

Depuis près de soixante ans, Odile Masquelier acclimate des végétaux dans son jardin à La Mulatière, au sud de Lyon. L'histoire d'une vie d'expérimentations botaniques, aussi passionnées que passionnantes.

◂
Pergola du chemin de terre, couverte de roses épanouies
Longeant le mur de clôture, un chemin de terre est surplombé d'arceaux métalliques, d'où ploient les rosiers

Tout en blancheur, le *Prunus subhirtella* 'Mary Mallet' fait écho à la tulipe 'Purissima'

Un jardin-refuge

Ce jardin, c'est d'abord celui de son enfance. Le jardin de la maison qui l'accueillit, elle et sa famille, en 1940, alors que la guerre faisait rage. Fuyant l'Alsace, la famille André arrive à Lyon et fait l'acquisition d'une propriété sur les hauteurs de La Mulatière, au sud-ouest de Lyon. Le terrain, en balcon au-dessus de la Saône, est exposé sud-est. Il domine l'agglomération lyonnaise et offre des vues lointaines en direction des Alpes. Quand la famille s'y installe, ce jardin clos de murs d'une dimension voisinant l'hectare est avant tout vivrier. On y trouve un grand verger, un potager conséquent à l'est, et quelques animaux. « Il y avait des poules, lapins et cochons… et des abricots délicieux, un fruit que nous n'avions pas en Alsace ! » confie Odile Masquelier, nostalgique. Construite autour de 1860, une maison en pisé domine la pente. Au nord, il y a une cour gravillonnée, et au sud une prairie-pelouse en pente, agrémentée de quelques rosiers polyanthas.

Odile Masquelier dans son jardin

Au sud de la maison, le mixed-border composé de vivaces et d'annuelles évolue au fil des saisons

Premières transformations

À la fin de la guerre, la famille retourne en Alsace. La propriété est louée. Mais en 1966, à la suite d'une opportunité professionnelle, Odile revient à Lyon et s'y installe avec son mari, Georges Masquelier. « Au sud de la maison s'étendait une allée d'érables sycomores qui coupait le jardin en deux et gênait la vue. Nous les avons abattus. À leur place, nous avons installé une première pelouse, et à l'ouest le mixed-border, une bande de massifs fleuris. À l'arrière-plan, nous avons planté des cèdres. J'ai fait énormément de bêtises », avoue la jardinière aujourd'hui confirmée. « J'ai planté des fleurs un peu au hasard… J'ai obtenu des couleurs criardes qu'au final je n'aimais pas. Par la suite, j'ai presque tout recommencé. » Pour lutter contre le fort ravinement qui altère le terrain à chaque orage, le jeune couple terrasse la pente en créant des murets et de petits escaliers. Un travail titanesque, qui les a occupés pendant une dizaine d'années.

Majestueux, le rosier 'Mme Grégoire Stachelin' s'étend sur la façade de la maison

La rencontre avec un jardin écossais

C'est en 1975 que tout change. Lors d'un voyage, la famille Masquelier visite un jardin privé à Tyninghame, en Écosse. « J'ai découvert des couleurs auxquelles je n'avais jamais pensé : les nuances de prune, les roses, les gris, les blancs… Des tons pastel. J'ai aussi été subjuguée par le charme des roses, des roses anciennes, aux vieux noms français. Dans ce jardin, j'ai découvert ce que c'était qu'une rose : une plante qui sent bon, et qui ne demande rien à personne. J'ai tout de suite dit à mon mari : maintenant, je sais comment organiser le jardin. » Pour financer ces nouvelles transformations, Odile réalise des bouquets à partir de fleurs coupées dans son jardin, qui viennent orner des tables de mariage. En parallèle, elle fait venir d'Angleterre et d'une pépinière angevine ses premières roses anciennes. Des haies sont plantées, afin de couper les vents du nord et du sud. Elle commande des arceaux métalliques chez un ferronnier et installe de grands portiques à l'entrée de chaque sous-espace du jardin. Au total, 65 arceaux sont répartis en 5 pergolas : celles du chemin de terre, du Jardin des yuccas, du verger, du puits, du Jardin secret.

Le rosier grimpant 'Domaine de Courson' se pare de fleurs parfumées rose pâle poudré de rose carmin

Des rosiers dans les arbres

C'est ainsi qu'en 1987, Odile Masquelier ouvre son jardin au public. En 1989, l'Association des roses anciennes de la Bonne Maison est créée. Plusieurs travailleurs bénévoles viennent assister la créatrice dans ses routines de jardinage. « J'aime les rosiers botaniques, les rosiers sauvages, les fleurs simples, celles qui sentent bon. Ici, mes roses sont en liberté surveillée. Je laisse beaucoup faire, j'accompagne, parfois je déplace. » Aujourd'hui, plus de 800 variétés de roses fleurissent à La Bonne Maison, entre début avril et jusqu'aux premières gelées.

« J'ai commencé à faire monter des rosiers parce que je n'avais plus de place ! » s'amuse Odile Masquelier. « Le poirier a d'abord accueilli une clématite 'Spooneri', suivie du rosier 'Cerise Bouquet'. J'ai planté le rosier directement à l'aplomb du tronc. Je voulais qu'il puisse s'appuyer sur l'arbre en grimpant. » Aujourd'hui, les clématites et les rosiers sarmenteux s'emmêlent et envahissent les arbres : cèdres, cyprès, pawlonias, arbre de Judée, sophora, prunus, poiriers… Pour le plus grand plaisir du visiteur.

Au jardin, la magie du vivant

« J'ai toujours été passionnée par les pivoines, et j'en ai beaucoup : des pivoines botaniques, herbacées, arbustives. Au fil des années, mes pivoines se sont hybridées entre elles, grâce aux abeilles. C'est aussi le cas de mes roses », confie la jardinière. « Quand, lors d'une conférence, je parlais d'un croisement entre deux variétés observées dans mon jardin, un botaniste m'avait interpellée, arguant que génétiquement ce mélange était impossible. Ma réponse : je ne crois pas que les abeilles se soucient de la génétique ! Vous savez, l'histoire de la première rose jaune, obtenue à Lyon par Pierre Guillot, c'est la même chose. Le rosiériste a essayé malgré de nombreux détracteurs, et à force de patience il a réussi. Quand on jardine, il faut savoir sortir des protocoles. » La propriétaire ne manque pas d'anecdotes sur les nombreuses expérimentations menées. « Je suis jumelée avec un jardin au Japon. Lors d'un voyage pour leur rendre visite, j'ai été cherché des graines sur le mont Fuji et j'ai obtenu ainsi des rosiers qui, en principe, n'existent nulle part ailleurs. »

▸ Au printemps, les glycines en fleur se relaient, surplombant une vaste pelouse

◂ La somptueuse floraison du rosier 'Parks Yellow' se découpe sur un bosquet de frêne

▸ Tortueux, le Sophora japonica est visible par le visiteur dès son arrivée

Un jardin botanique écologique

Odile Masquelier est l'autrice d'un livre, *La Bonne Maison, chroniques d'un jardin de roses anciennes.*

Publié en 2001 chez Flammarion et agrémenté de photos prises par ses soins, il a été republié en poche aux éditions Arthaud, sans images mais augmenté d'articles.

Éditions Arthaud, 240 pages, 7,90 €

À la lecture de revues anglaises, Odile Masquelier prend très tôt conscience des enjeux climatiques et environnementaux. Elle prend donc des mesures au jardin. Ainsi, son Jardin des yuccas dispose d'une vasque où s'abreuvent les oiseaux. En contrebas de la maison et dans le Jardin secret, deux bassins sont aménagés, favorisant la biodiversité. Loin du traditionnel jardin botanique bien rangé, les espèces végétales s'emmêlent et s'hybrident en toute liberté, contribuant à créer une grande diversité. « Je laisse les fruits des rosiers pour les oiseaux, qui les adorent. Il y a énormément d'abeilles, beaucoup de hérissons, et des chouettes. Depuis vingt-sept ans, plus aucun traitement phytosanitaire ni désherbant n'est utilisé. « Depuis que je travaille ici, je n'ai pas vu une seule maladie sur les végétaux », commente Franck Bellebouche, stagiaire à La Bonne Maison dans le cadre d'un BTS aménagement paysager à l'école de Dardilly. « L'équilibre se fait entre les plantes, les animaux et les insectes. » Pendant trente ans, plusieurs tonnes de tourbe sont venues amender le sol argilocalcaire, pour l'alléger. Aujourd'hui le compost est fait sur place, avec les déchets du jardin. « Les pissenlits, maintenant on les laisse : ils font le bonheur des abeilles. Mon mari a changé d'optique, lui aussi. Avant, il souhaitait maintenir la pelouse soigneusement tondue. Maintenant il accepte que le jardin se soit ensauvagé. Nous avons réduit les tontes depuis deux ans. » L'arrosage, malgré les périodes de sécheresse, a été revu à la baisse : « Je n'arrose plus mes rosiers. Ils vont chercher l'eau sous terre, là où elle est. »

En 2026, le jardin fêtera ses soixante ans. Son heureuse propriétaire aura consacré sa vie à faire de ce lieu un écosystème équilibré, riche et accueillant. « Merci de m'avoir reçue ! Votre accueil est merveilleux », lance une visiteuse du jardin, prenant congé. « Oh, vous êtes assortie aux pissenlits ! » répond malicieusement la propriétaire.

Toutes les photos de cet article ont été fournies par Odile et Georges Masquelier.

◂ Le jardin de La Bonne Maison offre un espace de détente et de ressourcement à ses visiteurs

Infos pratiques

101 chemin de Fontanières, 69350 La Mulatière

04.78.37.38.37

✉ contact@labonnemaison.org

➔ www.labonnemaison.org

Ouverture au public de mars à juin et de septembre à fin octobre, ou sur rendez-vous.
Le reste de l'année, visites réservées aux membres.

Réseau Vert L'objectif
LE SPÉCIALISTE DE L'EMPLOI DANS LE DOMAINE DES ESPACES VERTS
www.vert-objectif.com
SOUPLESSE DANS LA GESTION DE VOTRE PERSONNEL
MISSIONS INTÉRIM CDD-CDI
EXPERTISE RH POUR VOS RECRUTEMENTS
NOS AGENCES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS EN INTÉRIM
Vert l'interim · Paris · 01 44 68 92 00
Vert l'essentiel · Lyon · 04 37 70 65 40
Bordeaux interim · Bordeaux · 05 56 00 62 26
Vert l'objectif Toulouse · Toulouse · 05 34 25 35 25
Vert l'objectif Bayonne · Bayonne · 05 59 29 19 94
NOTRE CABINET VERT L'OBJECTIF EASY
pour vous accompagner dans vos projets de recrutement :
07 85 65 08 43

FSI ÉQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT
ARÇONNAY I ST-ETIENNE I REIMS I TOULOUSE
ZAC du Chêne, 28 Rue des Tisserands
72610 Arçonnay
Tél. 02 33 31 84 65
www.fsi-franskan.com
SPÉCIALISTE DES BROYEURS DE BRANCHES, ROGNEUSES DE SOUCHES ET DÉBROUSSAILLEUSES DE PENTE
DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Découvrez notre sélection de pépites

Coup de cœur

À l'ombre des arbres

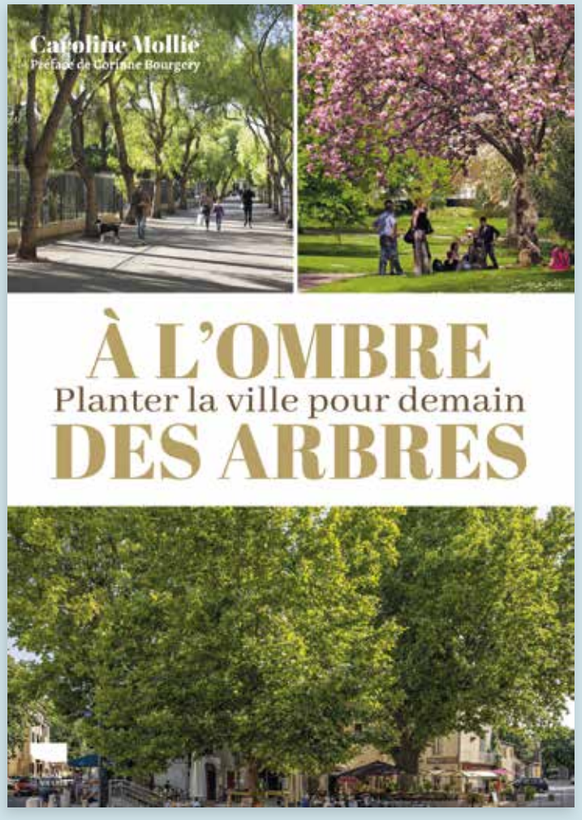

Il nous faut « planter la ville pour demain », comme le suggère le sous-titre de cet ouvrage destiné à la fois au grand public, aux décideurs et aux professionnels. La question est : quoi et comment pour donner une meilleure chance aux végétaux de perdurer ? Quel sol, quelles fosses, comment respecter le système racinaire, combien d'arbres planter et où ? Puis viennent les questions relatives à l'entretien : faut-il tailler, quelles techniques employer pour que ces arbres redeviennent un patrimoine et s'épanouissent le mieux possible, sans entraves. L'autrice, paysagiste et spécialiste de l'urbanisme végétal, décrypte ici les bonnes et fausses bonnes idées, et prône le retour au bon sens afin que les projets débouchent sur une gestion concertée et des plantations pérennes.

Caroline Mollie

Éditions Delachaux & Niestlé, 208 pages, 27 €

Les fleurs, coffret l'essentiel

Pour les amateurs d'art, voilà un cadeau à offrir ou à s'offrir. Sous forme d'un coffret contenant un livre accordéon et son livret explicatif, il permet à la fois de découvrir la peinture florale dans l'histoire de l'art et d'en percevoir toute la beauté. Une cinquantaine d'œuvres sont présentées, avec des commentaires détaillés sur les gros plans. Roses, pivoines, iris, tournesols, nymphéas… des peintres flamands à Monet en passant par Renoir, Gauguin et Van Gogh, les fleurs des tableaux les plus célèbres y sont toutes !

Anne Sefrioui

Éditions Hazan,
240 pages, 25,95 €

L'art des jardins en Europe

Besoin d'un rappel sur l'histoire des jardins ? Alors cet ouvrage s'impose ! Vaste synthèse illustrée de la période de la Renaissance jusqu'en 1930, il explicite tous les aspects de l'art des jardins à travers les sites les plus emblématiques. Les auteurs abordent en premier les savoir-faire de tous les corps de métiers qui ont participé, et participent encore, à la création. Ils montrent ensuite les évolutions de styles, des outils, des tapis verts et des serres sans lesquelles nombre d'acclimatations auraient été impossibles. Puis ils convient les lecteurs à un tour d'Europe de 170 hauts lieux qui ont fait l'histoire de l'art paysager.

Yves-Marie Allain, Janine Christiany

Éditions Citadelles & Mazenod,
632 pages, 95 €

Occitanie, miroir du monde

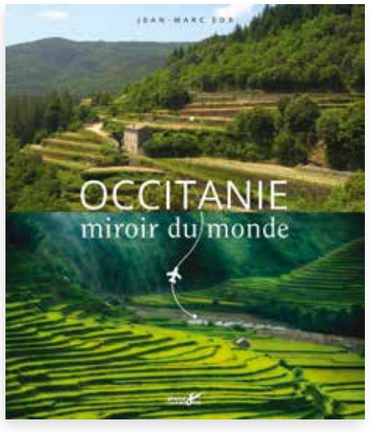

Nouvelle édition d'un ouvrage paru en 2019, il reste tout à fait d'actualité puisqu'aujourd'hui, les destinations de voyages doivent se limiter à un périmètre plus restreint pour consommer moins de kérosène. Le livre propose de faire le tour du monde sans quitter l'Occitanie, en partant à la rencontre de paysages extraordinaires et étonnants. En plus des flamands roses sur les étangs de Camargue, on y trouve des forêts humides, des landes, des lacs hauts perchés, des rizières, une bambouseraie, des oiseaux venus des pays tropicaux. De nombreux paysages de cette région du grand Sud sont à explorer, aussi bien en été que le reste de l'année.

Jean-Marc Sor

Éditions Plume de carotte,
276 pages, 35 €

Carnet d'un jardinier amoureux du vivant

Second carnet de l'illustrateur Fred Bernard, ce recueil de 200 dessins inédits est ponctué de réflexions sensibles sur le monde du jardin, ou ce que l'on croit en connaître. On y découvre la vie d'un jardin de Bourgogne, sous la forme d'un journal en croquis et en couleurs. Les espèces plantées, les spontanées, la petite faune qui s'invite, le ballet des insectes, la ronde du chat, l'épervier qui chasse les passereaux pour se nourrir… le lecteur se laisse porter par le ton poétique mêlé d'humour, et se prend à observer d'un peu plus près son propre jardin.

Fred Bernard

Éditions Albin Michel,
216 pages, 25 €

Échappées végétales en Vendée

L'ouvrage lance une nouvelle collection consacrée aux plantes que l'on rencontre dans chaque région, au fil des espaces naturels, des chemins, des jardins, des cultures agricoles et viticoles, et des pépinières. Des sauvages aux cultivées, le panorama est d'une incroyable richesse ! Le but des auteurs, tous deux fous de plantes, est de nous montrer cette fantastique diversité qui vit sous nos yeux, pour prendre le temps de la découvrir et l'apprécier réellement. 30 échappées emmènent d'ailleurs le lecteur à la découverte des villes, villages et jardins ouverts au public, qui recèlent quelque 600 espèces caractérisant la Vendée. Des randonnées en perspective !

Jacques Soignon, Philippe Férard

Éditions d'Orbestier,
256 pages, 30 €

Le Jardin des Utopies

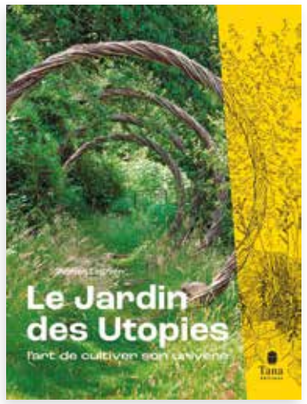

Fantaisiste mais aussi esthète, sculpteur, décorateur et illustrateur devenu jardinier, l'auteur nous embarque dans son univers associant la poésie, le rêve et surtout l'envie de cultiver concrètement la notion de résilience.
Ayant quitté l'Île-de-France pour une forêt de Bretagne, il raconte ici son parcours, dévoile ses techniques et astuces, l'organisation à mettre en place pour optimiser chaque mètre carré de la surface, comment y inviter la biodiversité et y développer l'abondance nourricière.
Le livre est une mine d'idées, un guide de création avec dessins, schémas, illustrations, ainsi qu'une ode au végétal, à la vie du sol et aux jardins.

Adrien Lagnier

Tana éditions,
288 pages, 27 €

Jardins ouvriers, jardins de demain

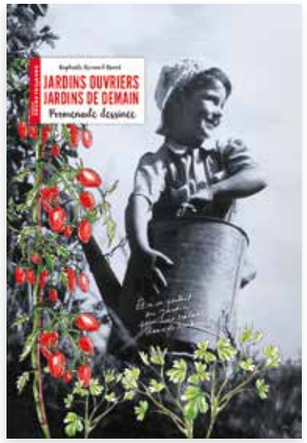

L'autrice s'est promenée dans les jardins familiaux avec son crayon et son carnet de croquis. Habituée à cet exercice dans les potagers pour les besoins de ses deux précédents ouvrages, elle raconte en planches illustrées l'histoire de ces jardins, autrefois appelés jardins ouvriers. Ces derniers, le plus souvent urbains, rappellent aujourd'hui que culture nourricière et solidarité sont intimement liées. Légumes anciens, outils et gestes jardiniers émaillent les pages, complétés par des photographies de quelques-uns de ces lieux situés aux quatre coins de l'Hexagone.

Raphaèle Bernard-Bacot

Éditions Cours Toujours,
80 pages, 20 €

Cultiver la ville

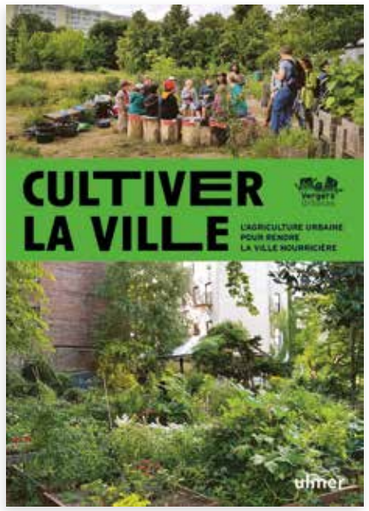

Alors que l'agriculture urbaine prend de l'ampleur dans de nombreuses villes du territoire, cette petite bible compile des exemples, des conseils et des retours d'expériences récoltés par Sébastien Goelzer, l'auteur, co-fondateur et coordinateur de l'association Vergers Urbains. Rendre la ville comestible est le projet qu'il porte depuis 2012. S'y ajoute le fait de cultiver les rues, cultiver les toits, planter des vergers participatifs, rendre les quartiers nourriciers et réconcilier la ville et la campagne. Tout un programme pour revégétaliser les trottoirs puis valoriser les espaces verts, pieds d'arbres et d'immeubles ou friches en ville, de façon collective.

Sébastien Goelzer

Éditions Ulmer,
296 pages, 28 €

La santé des forêts

Les forêts sont au centre des préoccupations actuelles sur notre planète, et particulièrement en Europe où, en plus des incendies ravageurs, des tempêtes et de l'impact de la faune sauvage, nombre de parasites font dépérir les peuplements. Cet ouvrage destiné aux professionnels du secteur rassemble toutes les informations nécessaires pour évaluer l'état d'une forêt, les menaces potentielles et la façon dont il est possible de les prendre en compte dans la gestion des écosystèmes. Scientifique mais accessible à tous, il offre de nombreuses photos explicites, tableaux, graphiques et fiches d'identification.

Evaine Merle

Éditions Ulmer,
192 pages, 30 €

RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Préparez la retraite de vos salariés non-cadres avec le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE

Vos partenaires sociaux ont signé un accord national le 3 février 2022, instaurant la mise en place d'un Plan d'Épargne Retraite pour tous les salariés non-cadres des entreprises du Paysage.

Une obligation conventionnelle depuis le 1er août 2022

Tous vos salariés non-cadres, quels que soient leur âge, leur ancienneté ou leur contrat de travail, doivent bénéficier d'un Plan d'Épargne Retraite à cotisations définies exprimé en points.

Le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE : une réponse simple et adaptée

Notre Plan d'Épargne Retraite en points répond pleinement à vos obligations conventionnelles.

Ce dispositif a fait ses preuves auprès des cadres de votre secteur qu'il équipe depuis de nombreuses années.

Le Plan d'Épargne Retraite

Une réponse simple et performante à votre obligation conventionnelle et un outil de fidélisation pour vos salariés

Comment adhérer ?

Remplissez le formulaire en ligne accessible depuis le site groupagrica.com ou via le QR Code :

Retrouvez toutes les informations sur le Plan d'Épargne Retraite d'AGRICA PRÉVOYANCE en scannant le QR code avec l'appareil photo de votre smartphone ou sur **www.groupagrica.com**

AGRICA PRÉVOYANCE
Proches par nature, engagés à vos côtés

Edité par le GIE AGRICA GESTION - RCS Paris 493 373 682 - Crédit photo : Mariakray

AGRICA PRÉVOYANCE - www.groupagrica.com - représente CPCEA Retraite Supplémentaire (SIRET – 891 966 574 00016), société anonyme au capital social de 126 245 500 euros, régie par le Code des Assurances – Membre du GIE AGRICA GESTION (RCS Paris n° 493 373 682) - située au 21 rue de la Bienfaisance 75008 Paris et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont le siège est établi 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

STIHL

AP SYSTEM

NOUVEAUTÉ PRO

UN ÉQUILIBRE PARFAIT POUR UNE COUPE PUISSANTE, NETTE ET PRÉCISE

—

TAILLE-HAIES À BATTERIE HSA 100

Le HSA 100 est l'allié idéal des professionnels pour un entretien régulier car il est adapté à tous les types de haies. L'équilibre parfait de l'appareil et la poignée multifonction rotative sur 180° vous garantissent une position de travail optimale tout en préservant vos muscles et articulations grâce au système anti-vibrations. Silencieux pour des heures d'utilisation, même sous la pluie, il n'y a plus de limite à la création de l'artiste !

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE REVENDEUR OU SUR STIHL.FR